

# ABÉ CÉ

LGBTQ+ RACISÉ.E.S ET IMMIGRANT.E.S

# DAI

# RE

NOVEMBRE  
2020

IRiPi

Institut de recherche sur l'intégration  
professionnelle des immigrants

 Collège de Maisonneuve

# ABÉCÉDAIRE LGBTQ+ racisé.e.s et immigrant.e.s

ABÉCÉDAIRE LGBTQ+ racisé.e.s et immigrant.e.s est publié par l'Institut de recherche pour l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI), grâce au soutien financier du ministère de l'Enseignement supérieur.

## Pour citer cet ouvrage

De Repentigny-Corbeil, M. et El-Hage, H. (2020) *ABÉCÉDAIRE LGBTQ+ racisé.e.s et immigrant.e.s*. Montréal, IRIPI

Idée et commentaires : M. Habib El-Hage, Ph.D.

Recherche et rédaction : Mme Mylène De Repentigny-Corbeil, M.A.

Graphisme : Mme Annabelle Petit

Novembre 2020



Institut de recherche sur l'intégration  
professionnelle des immigrants

■ Collège de Maisonneuve



# MOT DU DIRECTEUR

Habib El-Hage, directeur de l'IRIPI

Le sujet de la diversité est au cœur des travaux et implication des intervenants des milieux cégépiens. Elle est ethnoculturelle, religieuse, sexuelle, identitaire, de genre, etc. Cet ouvrage s'inscrit dans la logique de faire connaître une intersectionnalité d'identités, qu'elle soit de genre, ethnique ou religieuse. Le premier acte demeure la compréhension des enjeux entourant les mouvements LGBTQ+ et leurs contextes sociohistoriques, car après tout il n'y a pas un mouvement, mais plusieurs et il n'y pas une histoire, mais plusieurs. Le deuxième acte porte sur la définition. Comment nommer? Comment se retrouver dans un ensemble complexe d'identités personnalisées. Cet abécédaire contribuera certainement à mieux saisir les contours d'un mot et le contexte social d'un événement, mouvement ou action politique. Nous avons voulu contribuer à la compréhension des ques-

tions et des enjeux de genre en présentant un premier document sur les définitions LGBTQ+ racisé.e.s et immigrant.e.s. Nous n'avons pas la prétention de couvrir l'ensemble des enjeux et caractéristiques, mais plutôt nous avons essayé de répondre ne serait-ce que succinctement à des interrogations d'étudiant.e.s, d'intervenant.e.s et d'enseignant.e.s du milieu cégépien. La richesse de ce document est qu'il combine des explications autour d'un riche vocabulaire en offrant une référence sociale, historique et politique. L'abécédaire LGBTQ+ racisé.e.s et immigrant.e.s offre des outils aux intervenants et aux enseignants en suggérant des ressources, des outils et références pédagogiques pour des enseignants et des suggestions de romans, films et autres.

# PRÉSENTATION

Mylène De Repentigny-Corbeil,  
M.A., chercheure et rédactrice

Bien que les études portant sur les relations raciales, l'immigration et les mouvements LGBTQ+ au Québec et au Canada se soient multipliées dans les dernières années, très peu de recherches tendent à analyser leurs intersections et leurs effets combinés. En effet, une attention particulière aux enjeux propres aux personnes LGBTQ+ racisées et immigrantes est toujours marginale au sein des recherches académiques. Cet abécédaire tend ainsi à combler un vide analytique en proposant des descriptions détaillées de plus de trente concepts centraux à leurs réalités, vécus et identités. Une lentille intersectionnelle – principalement dans sa triptyque genre,

race et religion – a fréquemment été utilisée afin de définir et d'expliquer les divers éléments présentés. Cet abécédaire vise à offrir des outils, références et définitions essentiels à la compréhension et à l'étude des enjeux et réalités des personnes LGBTQ+ racisées et immigrantes. Nous y avons ainsi inclus une liste non exhaustive d'outils pédagogiques – tels que des vidéos pouvant être présentés en classe – d'organismes œuvrant auprès des personnes LGBTQ+ racisées, de recommandations littéraires et cinématographiques, en plus de l'abécédaire.

# TABLE DES MATIÈRES

- 3. MOT DU DIRECTEUR
  - 4. PRÉSENTATION
  - 7. AUTODÉTERMINATION DU GENRE
  - 8. AGENTIVITÉ SEXUELLE
  - 10. ALLIÉ.E
  - 12. ASEXUALITÉ
  - 14. BI-SPIRITUALITÉ (TWO-SPIRIT)
  - 16. BIOPOLITIQUE
  - 17. BISEXUALITÉ / PANSEXUALITÉ
  - 20. BLANCHITÉ
  - 22. CISGENRE
  - 23. COMING-OUT / OUTING
  - 24. CRIMES HAINEUX
  - 26. CULTURE
  - 27. DISCRIMINATION
  - 28. GENRE
  - 30. HÉTÉRONORMATIVITÉ
  - 31. HOMONORMATIVITÉ
  - 32. HOMOPHOBIE / HÉTÉROSEXISME
  - 34. IDENTITÉ
  - 35. INTERSECTIONNALITÉ
  - 37. INTERSEXE / INTERSEXUATION
  - 38. ISLAMOPHOBIE
  - 40. LESBOPHOBIE
  - 41. LGBT (LGBTQ+)
  - 43. NON-BINARITÉ DE GENRE
  - 45. ORIENTATION SEXUELLE/IDENTITÉ SEXUELLE
  - 46. PARAPLUIE
  - 47. QUEER / ÉTUDES QUEER
  - 48. RACE / RACIALISATION
  - 50. RACISME
  - 52. TRANS/TRANSGENRE
  - 54. TRANSPHOBIE / CISGENRISME
  - 56. VIOLENCES BASÉES SUR L'« HONNEUR »
  - 59. XÉNOPHOBIE
- pour compléter
- 61. HISTORICITÉ MIGRATOIRE ET LGBTQ+ AU QUÉBEC ET AU CANADA
  - 65. RESSOURCES
  - 68. OUTILS PÉDAGOGIQUES
  - 72. SUGGESTIONS DE BALADOS
  - 74. SUGGESTIONS DE ROMANS ET BANDES DESSINÉES
  - 76. SUGGESTIONS DE FILMS ET DE SÉRIES TÉLÉVISÉES
  - 78. BIBLIOGRAPHIE

ABBÉ

CCÉ

DAI

RE



## AUTODÉTERMINATION DU GENRE

Selon Miller (2015), l'autodétermination du genre est la possibilité ou la disposition à décider et à identifier son genre d'une manière qui authentifie ses expressions personnelles. Elle présuppose ainsi un choix individuel et défie l'imposition sociale et normative de contrôle, de définition et de réglementation du genre par sa présupposition au sexe à la naissance (Miller, 2015). Intimement liée aux pratiques et théories de l'autodétermination incarnées par divers mouvements anticoloniaux et antiracistes, elle permet d'ouvrir les possibilités à de multiples représentations et expressions de genre, tout en luttant collectivement contre les violences à la fois interpersonnelles et étatiques (Stanley, 2014).

# AGENTIVITÉ SEXUELLE

Reconnaissant le pouvoir intrinsèque aux individus à la création, l'élaboration et la définition de leurs actions et réflexions, l'agentivité s'avère un concept phare des études notamment féministes, mais aussi queer et postcoloniales. Elle peut être définie comme un acte délibéré et volontaire ou encore comme la capacité des individus à agir en leur nom propre, à influencer d'autres personnes et événements, ainsi qu'à maintenir une forme de contrôle sur leur propre vie (Smette, Stefanson et Mossige, 2009).

Partie intégrante de l'agentivité, les représentations et pratiques sexuelles s'avèrent centrales dans l'identification et la reconnaissance des désirs, corporalités et comportements sexuels des individus. Selon Jovanovic et Williams (2018), l'agentivité sexuelle implique la reconnaissance du désir sexuel, la capacité à exprimer librement ce désir et l'affirmation de ce désir, ainsi que des comportements sexuels. Pour Curtin et al. (2011), deux éléments seraient intrinsèques à la définition de l'agentivité sexuelle : l'auto-efficacité sexuelle (*sexual self-efficacy*), soit la croyance en sa propre capacité de prévention aux ITSS et aux grossesses non

désirées, et l'affirmation de soi sexuelle (*sexual assertiveness*), soit la confiance à initier une ou des relations sexuelles et à communiquer ses besoins sexuels (y compris le refus d'avoir une ou des relations sexuelles). Finalement, trois éléments seraient inhérents à l'agentivité sexuelle selon Jovanovic et Williams (2018) : l'*empowerment*, la sécurité et le contrôle.

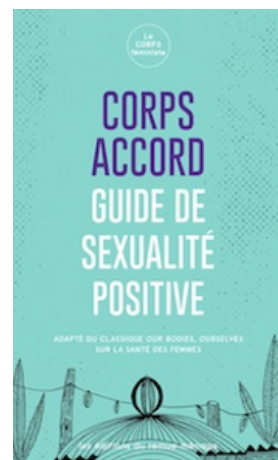
Bien que les auteurs et autrices semblent s'entendre sur le fait que l'agentivité sexuelle et l'autonomie sexuelle sont des éléments essentiels aux pratiques et plaisirs sexuels des hommes et des femmes (Fetterolf et Sanchez, 2015), la plupart indiquent que les hommes hétérosexuels sont davantage susceptibles à développer et à considérer leur agentivité sexuelle que les femmes hétérosexuelles. Selon Jovanovic et Williams (2018), les hommes sont considérés comme des agents sexuels, tandis que les femmes seraient plutôt perçues comme des objets sexuels. Dans le cadre d'une recherche qualitative effectuée en 2015, Fetterolf et Sanchez ont identifié une différence significative entre les hommes et les femmes lors de leurs premières expériences sexuelles, indiquant que les hommes sont amenés à



initier des rencontres sexuelles directes, tandis que les femmes sont davantage socialisées à répondre, avec patience, aux initiatives sexuelles des hommes. Les résultats de plusieurs études qualitatives portant sur l'agentivité sexuelle ont démontré que les femmes semblaient se reconnaître une agentivité sexuelle moins importante que celle des hommes (Fetterolf et Sanchez, 2015).

Les causes de cette disparité de genre peuvent notamment être liées aux comportements sexuels reconnus et valorisés au sein des sociétés ; selon Jovanovic et Williams (2018), la menace « d'être traitée de salope » peut contrer la capacité des jeunes femmes à rechercher leur plaisir sexuel, à affirmer leurs conceptions et compréhensions de leur sexualité, ou à rechercher ouvertement des informations sur leur sexualité. Également, plusieurs éléments peuvent limiter l'agentivité sexuelle des femmes : les pressions sociales et les agressions sexuelles, les contraintes culturelles et sociales limitant leur accès à l'information, ainsi que les attentes sociales et culturelles qui leur sont imposées quant à leur genre et à leur sexualité (Jovanovic et Williams, 2018).

## Pour poursuivre la réflexion



La CORPS féministe (2019). *Corps accord : guide de sexualité positive*, Montréal : Remue-ménage.

## ALLIÉ.E

La définition majoritaire d'un.e allié.e est une personne hétérosexuelle qui soutient et milite pour l'égalité sociale et légale des personnes LGBTQ+ (Ji et Fujimoto, 2013). Certain.e.s auteur.e.s définissent davantage l'allié.e en tant que professionnel.le qui offre un soutien thérapeutique à une ou plusieurs personnes LGBTQ+ (DiStefano et al., 2000), tandis que d'autres étendent la définition à tout.e.s ami.e.s, membres de la famille, proches ou collègues (Harper, Finnerty et al., 2013). Dans tous les cas, ces personnes hétérosexuelles s'engagent activement dans la défense et le soutien des personnes LGBTQ+, notamment par l'acquisition de connaissances, suite à des discussions avec des personnes LGBTQ+ et à une participation régulière à des activités de lutte pour les droits des personnes LGBTQ+ (Ji et Fujimoto, 2013).

DiStefano et al. (2000) mentionnent certaines actions possibles pour les personnes alliées : afficher les symboles LGBTQ+, soutenir les personnes LGBTQ+, confronter les politiques, actions et propos homophobes et hétérosexistes, militer pour des changements de politiques institutionnelles favorables aux personnes

LGBTQ+, ainsi qu'offrir une aide et un soutien aux organismes et associations LGBTQ+. Ces actions pourraient être simplifiées en trois catégories : soutien, éducation et défense/lutte.

Plusieurs auteur.e.s ont cherché à comprendre le processus et le parcours des allié.e.s, afin d'identifier les raisons et motivations sous-jacentes à leur engagement. Les allié.e.s défient leur socialisation hétéronormative afin de développer une connaissance de l'histoire, des symboles et des enjeux LGBTQ+, en plus de reconnaître l'hégémonie et leurs privilèges hétérosexuels (Worthington, Dillon et Becker-Shutte, 2005). Plusieurs « critères » ont été énoncés à des fins d'évaluation du statut d'allié.e ; selon Ji et Fujimoto (2013), les connaissances, comportements, compétences et capacités des personnes doivent être suffisamment importants pour pouvoir bénéficier de ce statut. Toutefois, ce processus n'est pas universel, et les « compétences » requises ne sont pas fixes et définies. Les parcours personnels peuvent être différents pour chaque allié.e, et les critères peuvent varier selon les compréhensions et réalités de divers groupes LGBTQ+.



De plus, ce statut peut être révoqué, en plus de pouvoir n'être que spécifique à certains groupes (comme par exemple être allié.e aux personnes homosexuelles sans toutefois l'être à l'égard des personnes trans). Finalement, le terme, les critères et le processus sont culturellement situés, comme le soulignent Ji et Fujimoto (2013) ; selon le pays, la culture et les croyances, la définition et l'auto-identification au statut d'allié.e peuvent être différents.

### *Pour poursuivre la réflexion*



Le dossier « Allié.e.s » de la Fondation Émergence, disponible en ligne :  
<https://www.fondationemergence.org/2015-allie-e-s>

# ASEXUALITÉ

Le mouvement asexuel s'est développé au début des années 2000 avec l'objectif politique de faire reconnaître l'asexualité en tant qu'identité sexuelle légitime (Cerankowski et Milks, 2014). L'essor et la popularité du terme sont grandement dus aux réseaux sociaux et, plus particulièrement, à la mobilisation de l'*Asexual Visibility and Education Network* (AVEN).

La mission première de ce dernier est de déconstruire l'idée que l'asexualité est une pathologie et de la légitimer en tant qu'orientation et identité sexuelles (Cerankowski et Milks, 2014). Le terme ACE est fréquemment utilisé par les personnes asexuelles, désignant à la fois un diminutif de l'asexualité et l'as du jeu de cartes (de Ory, 2019).

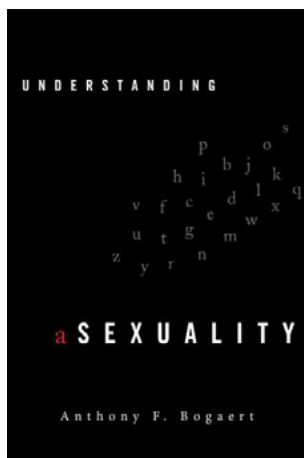
Plusieurs définitions de l'asexualité ont été proposées par les auteur.e.s : Cerankowski et Milks (2014) la définissent en tant qu'orientation sexuelle propre aux personnes n'expérimentant pas d'attraction sexuelle, Miller (2015) définit les personnes asexuelles comment n'étant pas sexuelles ou ne s'identifiant pas à une orientation sexuelle et, finalement, de Ory (2019 : 136) définit l'asexualité en tant

qu'« absence d'attraction sexuelle pour autrui ». L'ensemble d'entre eux et elles s'entendent toutefois à la dissocier de l'abstinence ; les personnes asexuelles, contrairement aux personnes abstinentes, ne sont pas intéressées par les relations ou pratiques sexuelles, ne ressentent pas ou peu d'attraction sexuelle ou n'éprouvent pas ou peu de plaisir dans le cas de stimulations sexuelles (de Ory, 2019). L'asexualité n'implique pas une absence totale de pratiques sexuelles et encore moins l'absence de sentiments amoureux. En effet, les personnes asexuelles peuvent s'identifier en tant que homo-romantique, hétéro-romantique ou bi-romantique, pour n'en citer que quelques exemples (de Ory, 2019 et Marignier, 2018).

L'asexualité remet en question la conception normative d'épanouissement des individus par leur sexualité et s'attaque au préjugé qui considère que l'absence de désir est honteuse ou pathologique (de Ory, 2019). En effet, selon de Ory (2019), les rapports sexuels sont actuellement perçus comme des obligations sociales, des passages obligés, et leur absence est devenue suspecte.

Cette conception normative implique jugements et discriminations potentielles à l'égard des personnes asexuelles.

*Pour poursuivre la réflexion*



Bogaert, Anthony, F. (2015).  
*Understanding asexuality*, Lanham,  
Maryland : Rowman & Littlefield.





## BI-SPIRITUALITÉ (TWO-SPIRIT)

Traduction du terme ojibwé *niizh manidoowag*, le terme bi-spiritualité est apparu dans les années 1990 avec l'objectif de nommer le troisième ou quatrième genre au sein des cultures autochtones (Robinson, 2017). Selon Robinson (2017), les personnes bi-spirituelles sont des personnes autochtones dont les identités sexuelles et/ou de genre sont « différentes » des autres (Robinson, 2017). Ainsi, la bi-spiritualité peut autant faire référence à des identités de genre qu'à des orientations sexuelles dites « marginales ». Toutefois, dans les deux cas, elle est propre aux vécus et compréhensions autochtones.

L'un des principaux objectifs du terme est une distanciation face à la terminologie coloniale et une réappropriation des éléments et identités culturels autochtones qui ont été mis à mal par la colonisation. Selon Robinson (2017), l'identité bi-spirituelle est située, en ce sens où elle prend forme et est revendiquée uniquement par les personnes autochtones, et est critique des compréhensions faussement universalistes et homonormatives

des conceptions LGBTQ+ en Occident. À titre d'exemple, le coming-out homosexuel est majoritairement défini comme un processus individuel menant à une reconnaissance sociale d'une identité personnelle, tandis que le coming-out bi-spirituel est davantage une reconnaissance d'appartenance collective, une forme de « coming-in », selon Robinson (2017). De plus, des discriminations – notamment racistes ciblant leur autochtonie – peuvent être vécues et perçues par les personnes bi-spirituelles, mettant en exergue leurs réalités propres et potentiellement distinctes des vécus LGBTQ+.

### Pour poursuivre la réflexion



Chacaby, M. (2019). *Un parcours bispirituel : Récit d'une aînée ojibwé-crie lesbienne*. Montréal : Remue-ménage.

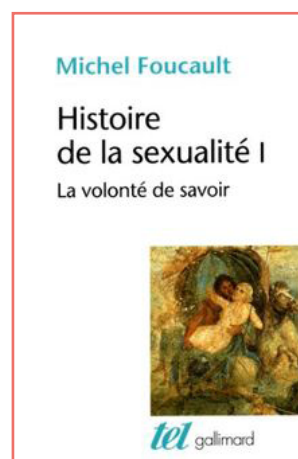
# BIOPOLITIQUE

Le terme biopolitique est apparu au début du XXe siècle, mais n'est réellement étudié et considéré en tant qu'aspect constitutif des modes de gouvernance que dans les années 1970 grâce aux travaux de Michel Foucault (Stryker, 2014). À l'origine, la biopolitique décrivait le calcul des coûts et des avantages des capacités biologiques d'une population qui sont administrées et réglementées à des fins politiques (Stryker, 2014). Sa définition foucauldienne est différente ; la biopolitique est, selon l'auteur, une combinaison de pratiques disciplinaires se traduisant par l'acceptation et l'application des normes et idéaux corporels qui régissent l'ensemble de la population à laquelle ils et elles appartiennent (cité dans Stryker, 2014). Les normes et conceptions individuelles et collectives de la sexualité sont ainsi intimement liées aux règles et injonctions biopolitiques.

Un système biopolitique est ainsi constitué d'habitudes et de traditions, conceptualisées par des constructions idéologiques, religieuses et scientifiques qui donnent aux corps une apparence d'inévitabilité naturelle (Stryker, 2014). Il participe à l'identification de comportements

et d'identités, ainsi qu'à la catégorisation tantôt figée, tantôt flexible des corps aux capacités biologiques différentes. La biopolitique implique ainsi un contrôle de la reproduction, ainsi que l'identification subjective des désirs et plaisirs. Ainsi, dans sa conception foucauldienne, la sexualité et le genre sont foncièrement interdépendants et interreliés.

## Pour poursuivre la réflexion



Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*. Paris : Gallimard.



# BISEXUALITÉ / PANSEXUALITÉ

(Sexualités non-binaires  
ou non-monosexuelles)

La bisexualité et la pansexualité peuvent être considérées comme des identités sexuelles non-binaires ou non-monosexuelles. Elles sont adoptées par des personnes qui éprouvent une attirance sexuelle ou amoureuse à l'égard de plus d'un genre (Morandini, Blaszczyński et Dar-Nimrod, 2017). Elles se distinguent ainsi des orientations sexuelles traditionnelles que sont l'hétérosexualité et l'homosexualité.

La binarité des orientations sexuelles remonterait au XIXe siècle lorsqu'une médicalisation de la sexualité fut opérée afin d'identifier les « perversions sexuelles » (notamment, homosexuelles). L'identification binaire des identités sexuelles deviendra normative au milieu du XXe siècle divisant les individus en deux catégories exclusives : homosexuel.le.s et hétérosexuel.le.s (Callis, 2014). Ce ne sera que dans les années 1980 que les personnes bisexuelles – ou se situant à l'extérieur de la binarité homosexualité / hétérosexualité –

commencent à revendiquer une reconnaissance de leur identité et sexualité au sein des organisations gaies et lesbiennes (Callis, 2014).

Les sexualités non-binaires ou non-monosexuelles permettent, selon Callis (2014), de comprendre et d'étudier l'identité sexuelle en tant que construction et déconstruction sociales. Selon l'autrice, plutôt que de se constituer à l'extérieur du système binaire des orientations sexuelles, ces identités ont permis la mise en exergue des incohérences présentes en son sein, créant un espace intermédiaire de plus en plus large et de plus en plus vaste à travers les années. Pour Callis (2014), cette espace « d'entre-deux » est un lieu de fluidité, de changement, de multiplication et de dissolution.



## La bisexualité

La bisexualité, dans sa conception normative, est l'attraction amoureuse ou sexuelle envers les hommes et les femmes. Toutefois, selon Robinson (2017), la bisexualité peut également être un terme parapluie rassemblant toute personne ne s'identifiant pas comme hétérosexuelles, gaies ou lesbiennes. En effet, certain.e.s auteur.e.s conçoivent la bisexualité en tant que point milieu situé entre l'hétérosexualité et l'homosexualité, la positionnant selon et à travers les monosexualités (Flanders et al., 2017). Ainsi située, la bisexualité pourrait comprendre toutes sexualités autres qu'hétérosexuelles et homosexuelles ; on ferait alors davantage référence au « parapluie bisexuel » qui combinerait l'ensemble des sexualités (identités et orientations) non-mono-sexuelles (telles que pansexuelles, omnisexuelles, polysexuelles, queer, fluide, homo et hétéro flexibles, et bi-curieux) (Robinson, 2017 ; Flanders et al. 2017). Dans cette optique, un large éventail de comportements, attractions et désirs sexuels seraient donc partie prenante du parapluie bisexuel.

## La pansexualité

La pansexualité peut être définie en tant qu'attraction sexuelle ou romantique pour les personnes indépendamment de leur expression de genre, de leur identité de genre ou de leur sexe biologique (Morandini, Blaszczyński et Dar-Nimrod, 2017). Formée du préfixe grec « pan » signifiant tout ou chacun, la pansexualité peut être comprise comme l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle des personnes attirées par tous les sexes et tous les genres (Jakubowski, 2014) .

Sa principale différence vis-à-vis de la bisexualité, selon plusieurs auteur.e.s, consisterait à l'identité de genre des personnes désirées ; elles seraient essentiellement hommes et femmes pour les personnes bisexuelles, tandis que la pansexualité inclurait une diversité de genre qui irait au-delà de la binarité normative (Flanders et al., 2017). La pansexualité serait ainsi non-binaire au sens où les personnes pansexuelles expérimenteraient une attraction envers un vaste répertoire de genres en rejetant explicitement les notions binaires de sexualités et de genre (Morandini,

Blaszczynski et Dar-Nimrod, 2017), tandis que les personnes bisexuelles seraient attirées uniquement par des hommes et des femmes. Toutefois, cette conception est critiquée par certain.e.s auteur.e.s mentionnant, notamment, plusieurs témoignages de personnes s'identifiant comme bisexuelles et qui ne seraient pas attirées seulement par des hommes et des femmes (Flanders et al., 2017).

### **L'identité sexuelle queer**

Finalement, le terme queer est également utilisé en tant qu'orientation sexuelle ou identité sexuelle. Plus largement défini ci-bas en tant que concept, mouvement politique et théorie (voir lettre « Q »), l'identité sexuelle queer peut également être incluse au sein des sexualités non-binaires ou non-monosexuelles. Elle est notamment revendiquée par des individus désirant transcender les conceptions binaires des orientations sexuelles et du genre, et ainsi défier les catégories normatives (dont bisexuelles et pansexuelles) perçues comme restreintes, limitatives et/ou oppressives (Morandini, Blaszczynski et Dar-Nimrod, 2017).



# BLANCHITÉ

La blanchité est, selon Vidal-Ortiz (2014), une construction structurante et structurée du pouvoir qui, par ses opérations, cristallise les inégalités raciales tout en contribuant à l'invisibilité des personnes racisées. La blanchité s'établit selon des normes invisibles dont le processus octroie aux personnes blanches un pouvoir sur les autres personnes, et rend légitimes les discriminations à l'égard des personnes racisées (King, 2009). Permettant à un groupe d'utiliser sa position de pouvoir à des fins de domination (Yee et Dumbrill, 2003), elle identifie des standards et normes de beauté, d'accessibilité, de visibilité et d'acceptation différenciées selon la couleur de la peau octroyant aux personnes blanches une situation de privilèges sociaux, politiques et culturels. Les constructions et conceptualisations de la blanchité sont donc géopolitiques, hiérarchisées et structurées autour des enjeux de classes et de statuts sociaux (Vidal-Ortiz, 2014).

Selon Frankenber (1993), trois dimensions seraient intrinsèques à la blanchité : son positionnement avantage et privilégié, son point de vue situé portant les Blancs à se regarder, à regarder les autres et à

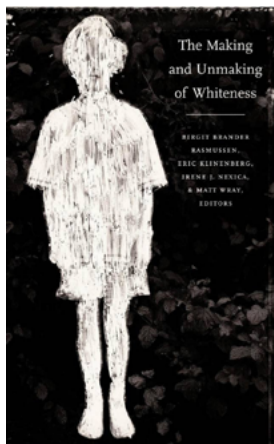
regarder la société, et, finalement, un ensemble de pratiques culturelles généralement invisibles et perçues comme universelles. Quant à Gabriel (1998), il identifie trois formes de pouvoir propres à la blanchité : l'exnomination qui réfère au pouvoir de ne pas être nommé, la naturalisation par laquelle la blanchité s'établit comme la norme en définissant les autres et non elle-même, et l'universalisation où la blanchité seule peut donner un sens à un problème et où sa compréhension devient la compréhension universelle et valable.

La blanchité s'exprime notamment par la formation, en apparence neutre, des identités de genre, de classe et sexuelles à travers les conceptions, articulations et compréhensions normatives blanches (King, 2009). Ainsi, la blanchité des sexualités et des genres engendre des conséquences notables sur les vécus et perceptions des personnes LGBTQ+ racisées. King (2009) mentionne notamment un silence social quant aux identités, pratiques et désirs sexuels des femmes noires qui se distingueraient des représentations normatives et dichotomiques de leurs sexualités. Quant à l'homosexualité, la bi-

sexualité ou toute autre identité non-hétérosexuelle des personnes racisées, elles sont comprises et perçues comme fondamentalement incompatibles ou impossibles. Également, les constructions de genre, intimement liées aux vécus blancs et aux standards de beauté et d'expression de genre des majorités blanches, influencent et affectent les réalités et vécus des personnes LGBTQ+ racisées (Vidal-Ortiz, 2014).



### Pour poursuivre la réflexion



Brander Rasmussen, B., Klinenberg, E., Nexica, I. J. et Wray, M. (dir.) (2001). *The Making and Unmaking of Whiteness*, Durham : Duke University Press.



Frankenberg, R. (1993). *White women, Race Matters: The social Construction of Whiteness*, Londres : Routledge.



## CISGENRE

Formé du préfixe latin « cis » signifiant « du même côté », le terme cisgenre est apparu dans les discours des militant.e.s et activistes trans durant les années 1990 (Aultman, 2014 et Chamberland, 2019). Pour Aultman (2014), les individus cisgenres possèdent, de la naissance à l'âge adulte, les organes masculins ou féminins (sexe) correspondant aux catégories sociales que sont l'homme et la femme (genre) auxquelles ils et elles ont été assigné.e.s à la naissance. Pour Anderson (2018), Ambra, Laufer et Da Silva Junior (2018) ainsi qu'Harper, Finnerty et al. (2013), cette définition peut être simplifiée aux personnes dont l'identité de genre correspond au sexe qui leur est attribué à la naissance. Le terme peut être considéré comme l'identification positive d'une identité « non-trans » et comme un moyen de valider le terme transgenre en tant que catégorie sociale (Aultman, 2014). En effet, le terme cisgenre authentifie les positions de privilèges et les compréhensions sociales normatives (cisnormativité) à l'égard des personnes qui ne sont pas trans. Il permet de mettre en exergue les vécus, perceptions et réalités des personnes trans en les distinguant des personnes cisgenres.

## COMING-OUT / OUTING

Le *coming-out* est un processus à la fois personnel puisqu'il implique la compréhension, l'acceptation et la valorisation de son identité sexuelle et de genre, et à la fois interpersonnel en ce sens où il induit un partage de ces informations avec autrui (Harper, Finnerty et al., 2013). Selon Amari (2012), la démarche du *coming-out* est individuelle et volontaire, en comparaison au *outing* qui réfère au dévoilement de son identité sexuelle et de genre contre son gré. L'autrice évoque, toutefois, la frontière parfois mince entre les deux, considérant le *coming-out* comme un acte homonormatif de plus en plus coercitif notamment pour les personnes LGBTQ+ racisées. Cette coercition implique des dynamiques de pouvoir et de différenciation sociale, séparant ceux et celles qui peuvent en parler de ceux et celles qui ne peuvent pas.

Selon Woodruffe (2008), les impératifs homonormatifs du *coming-out* sont particulièrement virulents pour les personnes immigrantes et leurs conséquences, tangibles et néfastes (une possible isolation et perte de liens avec leur communauté et leur famille, notamment). L'injonction perçue et vécue au *coming-out* peut

s'avérer inconciliable avec la préservation des liens familiaux et communautaires pour plusieurs personnes racisées (Gagné et Chamberland, 2008). Également, King (2009) énonce une critique au *coming-out* en évoquant sa capacité à renforcer l'idée selon laquelle l'identité sexuelle est une composante fixe des individus, qui doit être révélée aux autres afin qu'elle puisse être entérinée et reconnue (par soi et par les autres).

### Pour poursuivre la réflexion



Murray, D. A. B. (2016). *Real Queer? Sexual Orientation and Gender Identity Refugees in the Canadian Refugee Apparatus*. Londres : Rowman & Littlefield International.

## CRIME HAINEUX

La définition des crimes haineux – ou crimes motivés par la haine – est débattue au sein des instances juridiques et de la recherche universitaire, et aucun consensus ne semble avoir été établi (Centre canadien de la statistique juridique, 2001). Ils peuvent être définis comme « un acte inspiré exclusivement par un préjugé à l'endroit d'une caractéristique de la victime » ou encore comme « un crime inspiré en tout ou en partie par un préjugé » (Centre canadien de la statistique juridique, 2001 : 8). Meyer (2010) les définit, quant à lui, comme tout acte de violence motivé par des préjugés. Dans tous les cas, ils se distinguent des autres crimes par leur motivation particulière, pouvant causer « un préjudice disproportionné non seulement à l'individu, mais aussi au groupe entier auquel s'identifie la victime » (Centre canadien de la statistique juridique, 2001 : 8).

Les crimes haineux sont intimement liés aux systèmes d'oppression et s'avèrent être l'un des moyens utilisés par des individus afin de maintenir les hiérarchies sociales (Meyer, 2008). Ils peuvent engendrer des séquelles psychologiques particulièrement néfastes puisqu'ils s'attaquent à

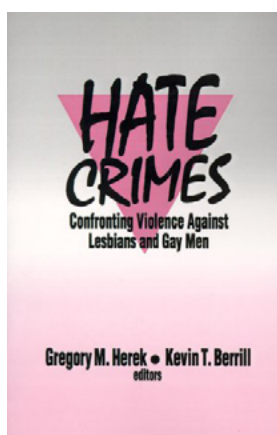
un aspect central et essentiel de l'identité (Herek, 2009). Portée par une haine historiquement raciale ou religieuse (pensons à la Shoah durant la Seconde Guerre mondiale ou à l'« épuration ethnique » en Yougoslavie), les crimes haineux comprennent désormais également les crimes ciblant l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Herek (2009) mentionne la stigmatisation sexuelle (*sexual stigma*) qui s'avère, selon lui, intrinsèque aux crimes haineux à l'égard des personnes LGBTQ+. Il la définit comme un système de croyances culturelles dans lequel l'homosexualité est dénigrée, discréditée et socialement perçue comme inférieure à l'hétérosexualité (Herek, 2009).



Pour poursuivre la réflexion



Meyer, D. (2015). *Violence against queer people : race, class, gender, and the persistence of anti-LGBT discrimination*, New Brunswick et New Jersey : Rutgers University Press.



Herek, G. M. et Berrill, K. T. (dir.) (1992). *Hate crimes confronting violence against lesbians and gay men*, Newbury Park : Sage.

# CULTURE

Selon Bourassa-Dansereau et Yoon (2017), la culture renvoie à un groupe d'individus et à une manière de vivre qui leur est partagée. Elle est constituée de codes, d'opinions, de valeurs, d'attitudes et de comportements (Bourassa-Dansereau et Yoon, 2017). La culture n'est pas innée, elle recouvre différents aspects se construisant en un système partagé par des individus et délimitant ainsi différents groupes (Hall, 1979). Elle est donc dynamique, en changement et en constante évolution, et permet d'identifier des groupes en fonction de leur héritage et de leurs appartenances (Yee et Dumbrill, 2003). L'identité culturelle est, selon Taiboad-Leonetti (1990), grandement assignée par le groupe majoritaire, tout en conservant son aspect malléable et auto-déterminé par les individus.

Toutefois, Halualani et Nakayama (2010) rappellent que la culture n'est pas neutre et qu'elle est foncièrement impliquée dans des relations de pouvoir où des individus et communautés d'appartenance, dont les positionnements diffèrent, se disputent le contrôle de la production de sens. Ainsi, les auteurs indiquent que la culture est davantage qu'une entité commune à un groupe d'individus situés sur un territoire et qu'elle est constituée d'une mosaïque de significations et de représentations qui sont investies, réifiées ou discutées via divers schèmes d'intérêts et de pouvoir. Selon Martin et Nakayama (2000), la culture est ainsi un « lieu de lutte » basé sur des relations de pouvoir et des idéologies.

# DISCRIMINATION

Selon la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, une discrimination consiste en une « distinction, exclusion ou préférence » ayant « pour effet de détruire ou de compromettre [le droit à l'égalité] » (LRQ c C-12, art. 10). Les discriminations peuvent être définies par des actes, tant intentionnels qu'involontaires, établissant des distinctions injustes et préjudiciables, ayant des effets favorables pour les membres répondant aux normes construites par la société ou par des groupes d'appartenance et défavorables pour les membres n'y répondant pas (Oxman-Martinez et al., 2012 : 377).

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, dans son rapport de consultation sur le profilage racial et ses conséquences (2011), identifie trois types de discrimination. Le premier, la **discrimination directe**, consiste en un « traitement différent » avoué et reconnu, basé sur un « motif de discrimination prohibé ». Le deuxième, la **discrimination indirecte**, implique « l'application d'une règle, d'une politique ou d'une pratique » qui semble neutre, mais qui a réellement des effets néfastes sur les membres d'un groupe. Finalement, la **discrimination**

**systemique**, « englobe à la fois la discrimination directe et indirecte, mais elle va beaucoup plus loin. Elle repose sur l'interaction dynamique entre des décisions et des attitudes teintées de préjugés, ainsi que sur des modèles organisationnels et des pratiques institutionnelles qui ont des effets préjudiciables, voulus ou non, sur les groupes protégés par la Charte ».

## Pour poursuivre la réflexion



Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (2011). *Profilage racial et discrimination systémique des jeunes racisés : Rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences*, en ligne.



## GENRE

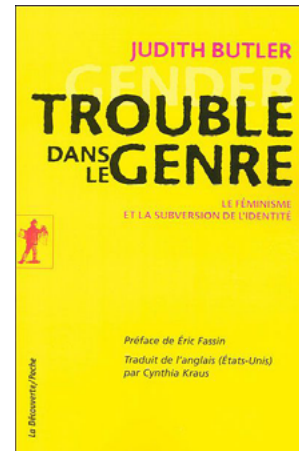
On doit au psychologue John Money l'origine du terme genre (dans sa définition identitaire) à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Il est alors intimement lié aux vécus des personnes intersexes pour qui leur sexe assigné à la naissance était parfois en incohérence avec leur « sexe » ressenti ou vécu (Morland 2014). Par la création de ce terme, Money désirait alors le distinguer du terme sexe, le genre connotant alors l'aspect arbitraire des pronoms sexués en linguistique (Morland, 2014).

Selon Morland (2014), s'identifier (ou non) à un genre, c'est s'orienter de manière normative par rapport aux autres et rechercher la reconnaissance de ses comportements, de ses caractéristiques et de ses sensations que l'on considère davantage importants qu'une description exhaustive des organes génitaux. Le genre s'avère central dans l'identité sexuelle et la construction large des identités, comprises au sein de hiérarchies sociales dominées par des normes, oppressions et privilèges (Worthington, Dillon et Becker-Shutte, 2005). Selon Butler (1990), le genre n'est pas le reflet d'un sexe assigné ; selon elle, le sexe est un construit

social que le genre précède. Le sexe et le genre sont des constructions culturelles, sociales et politiques, préceptes de transformations et changements potentiels.

Quant à l'identité de genre, elle peut être définie en tant qu'expérience intérieure et individuelle pouvant correspondre (ou non) au sexe assigné à la naissance. Elle est intimement liée aux ressentis et perceptions du corps et aux expressions de genre – soit les expressions externes de l'identité de genre – telles que les vêtements, la voix ou les manières (Hamzić, 2011). Elle relève ainsi d'une conception individuelle et personnelle, à la différence du sexe qui est assigné et déterminé par autrui, dès la naissance.

### Pour poursuivre la réflexion



Butler, J. (2005, org. 1990). *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*. Paris : La Découverte.



## HÉTÉRONORMATIVITÉ

L'hétéronormativité définit les normes de sexe, de genre, de sexualité et de reproduction en tant qu'entités fixes et prédéfinies. Elle pose l'hétérosexualité au centre et renvoie les autres orientations sexuelles en périphérie. Elle considère l'hétérosexualité en tant que forme « naturelle » – en plus d'en être la seule « acceptable » – de la sexualité et la seule avenue possible à la reproduction (Lasio et al., 2019).

L'hétéronormativité est une forme d'hégémonie basée sur une articulation normative du sexe, du genre et des désirs (Lasio et al., 2019). Elle induit la conception que l'ensemble des individus suit ou se doit de suivre les normes traditionnelles de l'hétérosexualité (Harper, Finerty et al., 2013). Une vision essentialiste du sexe, de la sexualité et de la famille est ainsi intimement liée à sa conceptualisation (van Eeden-Moorefield et al., 2011). King (2009) indique que cette hétéronormativité est très souvent blanche et bourgeoise, impliquant une alliance intrinsèque aux conceptions normatives classistes et racistes des sexualités.

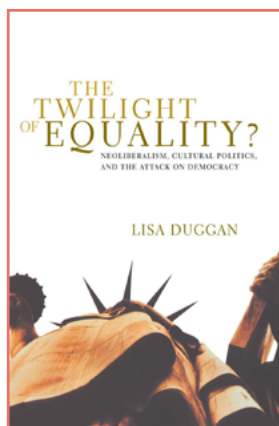
# HOMONORMATIVITÉ

Durant la période d'après-guerre, dans les années 1950, l'homonormativité était comprise comme une politique assimilationniste promulguant un modèle unique d'homosexuels basé sur leur adhésion à l'hétéronormativité et sur leur capacité à « passer pour » des hétérosexuels (Lasio et al., 2019). Aujourd'hui, une nouvelle forme d'homonormativité se développe, soit l'homonormativité libérale qui ne conteste pas les hypothèses et institutions hétéronormatives dominantes, mais les maintient au contraire en place grâce à la promotion d'une « culture homosexuelle » privatisée et dépolitisée (Duggan, 2003). Elle détermine l'égalité sexuelle selon l'accès aux institutions de la vie privée, au libre marché et au patriotisme (Duggan, 2003).

L'homonormativité des mouvements sociaux LGBTQ+ ne conteste pas nécessairement l'hétéronormativité dominante et peut contribuer, au contraire, à son statu quo (Lasio et al., 2019). Elle reproduit le modèle hétéronormatif de la reproduction, de la parenté et de la parentalité (Lasio et al., 2019), et implique l'acceptation, la normalisation et la reproduction des idéaux familiaux hétérosexuels au

sein des communautés LGBTQ+ (van Eeden-Moorefield et al., 2011).

L'homonormativité induit le respect, le renforcement et la reproduction des valeurs des groupes dominants, notamment blancs, hétérosexuels et bourgeois (Lasio et al., 2019). La commercialisation, la visibilité et le mariage deviennent alors des éléments prioritaires au sein des mouvements LGBTQ+ dominants, tandis que toutes plateformes mettant en exergue les différences visibles entre les personnes homosexuelles – notamment sur des enjeux raciaux et classistes – sont écartées (King, 2009). Ainsi, l'homonormativité implique également une conception normative de l'homosexualité en tant que blanche et bourgeoise, et appose une homophobie latente à l'ensemble des communautés ethnoculturelles.



Duggan, L. (2003). *The twilight of equality: Neoliberalism, cultural politics, and the attack on democracy*. Boston : Beacon Press.

## HOMOPHOBIE / HÉTÉROSEXISME

Contraction des termes *homo* (du grec, *omos*, soit « un, même, commun, uni ») et *phobie* (du grec, *phobos*, soit « faire peur, fuir »), l'homophobie a été conceptualisée pour la première fois dans les années 1970 par deux psychologues, Weinberg et Smith. Weinberg la définissait alors en tant que maladie pathologique aversive à l'homosexualité (cité dans Chamberland et Lebreton, 2012). Dans les années 1980, le terme gagne en popularité avec, notamment, la crise du VIH/Sida. Lorsqu'il entre dans les dictionnaires de langue française, il ne fait plus référence à une peur, mais plutôt à une hostilité et un rejet à l'égard de l'homosexualité (Banens, 2011). Il impliquerait donc une hostilité (Borillo, 2001), des attitudes négatives (Chamberland et Thérroux-Séguin, 2014) ou un inconfort, un malaise, mais aussi une haine et une violence (Chamberland et Lebreton, 2012) à l'égard des personnes homosexuelles, hommes comme femmes.



Dès le départ, une critique importante est portée au terme puisqu'il implique, selon Banens (2011 : 28), que « c'est l'homosexuel qui fait peur et l'homophobe qui souffre ». Bien que sa définition ne soit plus articulée autour de la peur, le terme demeure problématique, selon Chamberland et Lebreton (2012) puisqu'il met en exergue les impressions et actions des individus en occultant les schèmes d'oppression et de pouvoir intrinsèques à ces vécus individuels. Certain.e.s auteurs et autrices préfèrent, ainsi, l'utilisation du concept d'hétérosexisme puisqu'il impliquerait davantage un processus macro et systémique de négation et d'infériorisation de l'homosexualité, engendrant des conséquences notamment discriminatoires sur les plans idéologiques, institutionnels, légaux et politiques (Chamberland et Lebreton, 2012).



### *Pour poursuivre la réflexion*

**UQAM** | **Chaire de recherche  
sur l'homophobie**  
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES

Les travaux et recherches de la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'UQAM :  
<https://chairehomophobie.uqam.ca/>

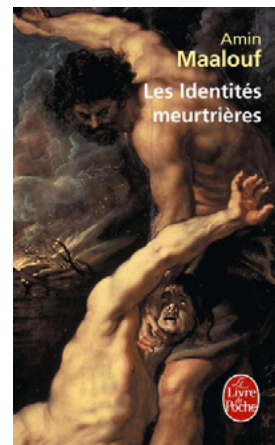
## IDENTITÉ

L'identité a été définie et conceptualisée par plusieurs auteurs et autrices de toutes les disciplines, tels que Lipiansky et al. (1990), Camilleri (1990), Maalouf (1998) et Taboada-Leonetti (1990). Pour ce dernier, notamment, l'identité est « un "sentiment d'être" par lequel un individu éprouve qu'il est un "moi", différent des "autres" » (Taboada-Leonetti, 1990 : 43). Elle serait ainsi constituée à la fois d'une appartenance collective et interactive, et d'une conscience subjective et individuelle.

L'identité serait unique et personnalisée, singulière à chaque individu, bien que constituée d'appartenances plurielles. Gallant et Pilote (2013 : 5) la conçoivent en tant que « constellation d'apparte-

nances ». Selon Maalouf (1998), les individus ne portent pas plusieurs identités, mais une seule identité qui est constituée d'appartenances plurielles, avec ses diverses tangentes et variables. Il indique qu'il est impossible de compartimenter, de répartir ou de diviser l'identité et qu'elle est constituée de diverses facettes changeantes et malléables. Cette identité multiple recouvre une complexité déterminée par la construction de liens entre les divers groupes d'appartenance.

### Pour poursuivre la réflexion



Maalouf, A. (1998). *Les identités meurtrières*. Paris : Grasset.

# INTERSECTIONNALITÉ

L'intersectionnalité fut développée par la professeure Kimberlé Crenshaw dans les années 1990. Son origine serait toutefois attribuée aux mouvements militants afroféministes aux États-Unis ; on en retrouve des fondements, bien que portant d'autres noms et appellations, à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. En effet, Cooper (1892) et Du Bois (1920) auraient été les premiers à s'intéresser à la simultanéité et à la co-constitution des systèmes d'oppression, ainsi qu'aux dynamiques entre identité et conjonctures sociales influençant les vécus des personnes afroaméricaines aux États-Unis (Harper et Kurtzman, 2014). Le discours de Sojourner Truth, en 1851, intitulé « Ain't I a Woman », est également fréquemment mentionné comme relevant d'une importance essentielle à la constitution de l'intersectionnalité. Truth, dans cette allocution, condamne le patriarcat, mais accuse également les féministes blanches de manipuler et d'assimiler l'histoire des femmes afroaméricaines afin de légitimer leur conception universaliste du féminisme (Crenshaw, 2011).

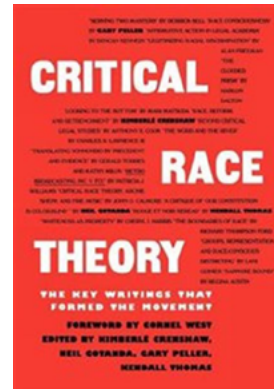
Dans sa conception académique, l'intersectionnalité visait, à ses débuts, à ex-

plorer les identités des femmes essentiellement afroaméricaines, ainsi que leur positionnement social, leurs expériences d'inégalité et de violence structurées par des systèmes de domination. Elle est aujourd'hui répandue dans davantage de groupes sociaux ; elle est désormais utilisée afin de réfuter tout cloisonnement des catégories sociales et de postuler l'interaction des inégalités sociales tant dans sa production que dans sa reproduction (Bilge, 2009). Elle postule qu'il est impossible d'analyser les systèmes de domination de manière séparée et que leur articulation entraîne des effets imbriqués, simultanés et interactifs.

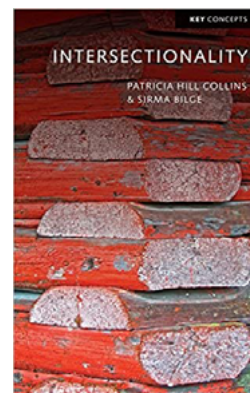
McCall et Hancock proposent une approche plus dynamique et globale de l'intersectionnalité (citées par Marx Ferree, 2011). Elles la conçoivent non pas par des points d'intersection, mais en tant que dimensions dynamiques, en changement et mutuellement construites. La prise en compte des spécificités des expériences construites à partir d'interactions sociales (Lutz et al., 2011), la considération des inégalités socioculturelles et économiques ainsi que les discriminations peuvent donc être analysées dans une approche

intersectionnelle. C'est dans cette optique que Lubhéid et Cantú (2005) emploient l'analyse intersectionnelle afin de comprendre l'implication de la sexualité dans les relations de pouvoir, de domination et de résistance dans un contexte migratoire.

## Pour poursuivre la réflexion



Crenshaw, K., Gotanda, N. et Peller, G. (dir.) (1996). *Critical Race Theory : The Key Writings That Formed the Mouvement*, New York : The New Press.



Hill Collins, P. et Bilge, S. (2016). *Intersectionality*, Hoboken : Wiley.

# INTERSEXE / INTERSEXUATION

L'origine du terme intersexe remonte à 1915 lorsque le zoologiste Richard Goldschmidt l'emploie pour la première fois afin de décrire les papillons aux caractéristiques sexuelles atypiques. La définition fut rapidement élargie pour inclure les humains, mais le mot « hermaphrodite » demeurera le terme majoritairement employé tout au long du XXe siècle (Morland, 2014). La définition clinique de l'intersexuation renvoie principalement aux attributs qui ne sont pas apparents à la surface du corps, notamment les chromosomes XXY ou la production d'hormones telles que la testostérone et l'œstrogène (Morland, 2014). Elle est majoritairement comprise comme une incapacité médicale à classer le corps dans l'un des deux « sexes ».

Encore aujourd'hui, les parents qui décident de ne pas procéder à une chirurgie de « réassignation » de sexe sont taxés de négligence. La chirurgie génitale est perçue comme une sorte de traitement psychologique préventif qui se base sur l'idée que l'identité de genre de cette personne découlera de son expérience anatomique sexuée (Morland, 2014).

Ainsi, s'identifier en tant que personne intersexe, c'est à la fois affirmer que cette « réassignation » ne fonctionne pas – notamment en identifiant que les interventions médicales renforcent l'étrangeté des attributs intersexes – et à la fois lutter pour que ces chirurgies soient abolies, notamment parce qu'elles discriminent les individus sur la base des caractéristiques de genre stéréotypées, immuables et binaires (Morland, 2014).

# ISLAMOPHOBIE

La diffusion contemporaine du terme islamophobie remonterait à 1997, lors de la publication du rapport du Runnymede Trust en Grande-Bretagne intitulé *Islamophobia : A challenge for us all*. Dans ce rapport, on définit l'islamophobie en tant que crainte ou haine de l'islam, et en tant que peur et hostilité à l'égard de tous les musulman.e.s (Asal, 2014 : 18). Certains auteurs, tels que Modood (1997), estiment que l'islamophobie est davantage raciale, en ce qu'elle s'exprime par une forme de racisme culturel, bien plus que religieux. L'islamophobie peut en effet se rapprocher du racisme, tant dans sa théorisation que dans ses fondements et dans ses objectifs. Elle serait donc souvent comparée à l'antisémitisme, puisqu'elle relèverait d'un processus de « racialisation religieuse ». D'autres auteurs et autrices conceptualisent l'islamophobie plutôt dans ses variables séculières. C'est le cas, notamment, de Bleich (2011) qui définit l'islamophobie par des discours négatifs à l'endroit de l'islam et des musulman.e.s.

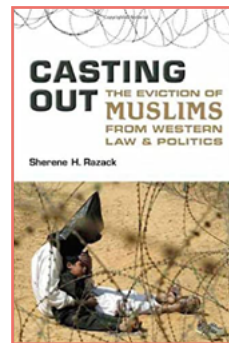
Les expressions de l'islamophobie sont diverses et seraient liées, selon Rachédi (2008), à des craintes irrationnelles en-

tretenues à l'égard des religions. L'utilisation de rhétoriques opposant le moi et l'Autre, l'authentique et l'illégitime, l'inclus et l'exclu serait valorisée pour justifier des propos islamophobes (Bérubé, 2009). Selon Razack (2008), trois figures seraient emblématiques du discours de justification de marginalisation des musulman.e.s, soit l'homme musulman dangereux, la femme musulmane menacée et l'Européen civilisé qui les définirait par contraste. La discrimination à l'emploi et l'intolérance face aux manifestations de signes religieux seraient également, selon Leroux (2013), des conséquences de la montée des sentiments islamophobes dans les sociétés occidentales.

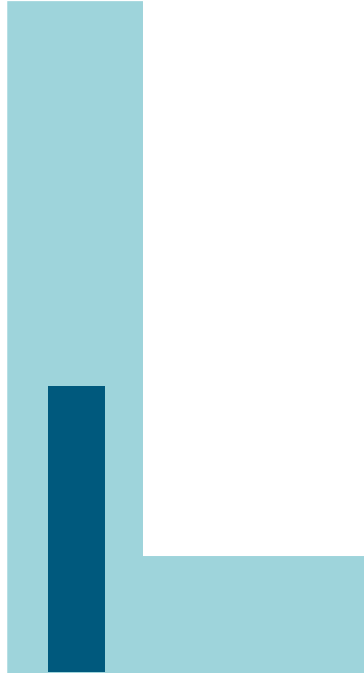
Des discriminations et perceptions islamophobes peuvent être présentes au sein des communautés LGBTQ+ au Québec, ciblant les personnes LGBTQ+ musulmanes en particulier et les personnes LGBTQ+ originaires de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient en général. Une conception stéréotypée et discriminatoire de la religion musulmane est parfois véhiculée au sein des communautés LGBTQ+ au Québec ; certain.e.s de ses membres la conceptualisent comme irrémédiable-

ment patriarcale et incompatible avec les cultures et démocraties occidentales et homonormatives (Rahman, 2010). Également, un rejet à l'égard des religions peut y être véhiculé, produisant chez les personnes LGBTQ+ musulmanes un sentiment d'exclusion vis-à-vis ces communautés et ses membres, ne répondant pas à leurs injonctions homonormatives séculières (de Repentigny-Corbeil, 2020). Ces injonctions découlent de conceptions et perceptions séculières et antithétiques aux compréhensions homonormatives des communautés LGBTQ+. Cette hostilité à l'égard des religions et de ses manifestations (Leroux, 2013) se manifeste notamment par des discriminations et violences islamophobes.

### Pour poursuivre la réflexion



Razack, S. (2008). *Casting Out: The Eviction of Muslims from Western Law and Politics*, Toronto : University of Toronto Press.



## LESBOPHOBIE

Le terme lesbophobie est né d'une volonté de souligner et de mettre en exergue l'hostilité vécue et perçue à l'égard des lesbiennes, souvent occultée par la « fausse neutralité » du terme homophobie majoritairement associé aux hommes homosexuels (Arc et Vallozzo, 2012). La lesbophobie met également en exergue la double discrimination sexiste et homophobe dont sont sujettes les lesbiennes (Monheim, 2014). Elle se distingue ainsi de l'homophobie – sans toutefois s'en dissocier – en ce sens où elle est spécifique aux lesbiennes qui sont confrontées à deux formes complexes d'oppression, la première à titre de femme et la deuxième à titre d'homosexuelle (Arc et Vallozzo, 2012).

Les actes lesbophobes peuvent être multiples : agressions, discriminations, violences physiques, psychologiques, sexuelles, etc. Elles peuvent provenir tant d'individus (famille, collègues de travail, ami.e.s et membres d'associations ou communautaires) que d'instances politiques, juridiques et sociales. Arc et Vallozzo (2012) indiquent qu'un comportement méprisant ou discriminatoire envers une femme n'est lesbophobe que si la femme en question s'identifie ou est identifiée en tant que lesbienne, et est motivé par des représentations, stéréotypes et conceptions négatives à l'endroit des lesbiennes.

### Pour poursuivre la réflexion



Lebreton, C. (2017). *Adolescences lesbiennes : De l'invisibilité à la reconnaissance*, Montréal : les éditions du remue-ménage.



## LGBT / LGBTQ+ / LGBTQ+ RACISÉ.E.S

L'acronyme LGBT (et par la suite LGBTQ+) est né d'une volonté d'inclusion et de reconnaissance des personnes trans au sein des mouvements politiques gais et lesbiens à la fin des années 1990 et au début des années 2000 aux États-Unis (Murib, 2014). En effet, l'acronyme LGB était alors utilisé de plus en plus fréquemment depuis les années 1980. Compris comme un terme parapluie, LGBTQ+ comprend notamment, mais pas exclusivement, les personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, trans, queer, intersexes, asexuelles et bi-spirituelles. On retrouve au cœur des identités LGBTQ+ l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre, fondatrices d'une identité personnelle et d'une affiliation à un groupe d'appartenance (Rivers et Swank, 2017).

L'acronyme vise à reconnaître et à mettre en exergue la diversité des orientations sexuelles, des identités sexuelles et des identités de genre. La principale critique portée à l'égard de l'acronyme est sa consolidation qui engendre une fausse perception de solidarité entre les différents individus qui y sont inclus (Murib,

2014). Également, les intérêts politiques, sociaux et juridiques peuvent varier selon les individus présents au sein des communautés LGBTQ+ et leur union au sein d'un seul mouvement peut éclipser, voire inhiber les intérêts particuliers de certains groupes au profit d'intérêts des plus privilégié.e.s.

Quant au terme LGBTQ+ racisé.e.s, il inclue toutes personnes non blanches – désignées par certain.e.s selon l'appellation « minorités visibles » – des communautés LGBTQ+. En raison de leur identité aux appartenances multiples, notamment dans ses composantes raciales, sexuelles et de genre, elles se retrouvent à l'intersection de multiples schèmes d'oppression et de discrimination. Malheureusement, peu de données quantitatives nous permettent de mettre en exergue leurs réalités et vécu spécifiques au Québec et au Canada ; il nous est toutefois possible de constater leur surreprésentation au sein des populations itinérantes et leur haut taux de décrochage scolaire au Canada (Almeida, 2019). Le Conseil québécois LGBT, dans son *Rapport sur le racisme systémique*

*vécu par la communauté LGBTQ+ montréalaise (Almeida, 2019), fait notamment état de discriminations importantes au logement, de violences policières, de hauts taux d'agressions, d'homicides et de suicides ainsi que d'une grande précarité à l'emploi.*

# NON-BINARITÉ DE GENRE

## (Genderqueer)

La non-binarité implique un refus de la bicatégorisation des identités de genre, en plus d'en critiquer les conceptions rigides. Notion parapluie, elle fait référence à des identités de genre perçues comme « hors-normes » (Poirier et al., 2019). Les personnes non-binaires ou *genderqueer* – qui est davantage utilisé par les Anglo-saxons selon Poirier et al. (2019) – revendiquent une identité de genre qui ne correspond pas aux normes et conceptions binaires hommes / femmes (Marignier, 2018). Elles peuvent détenir une identité de genre fixe et intégrer des expressions de genre à la fois masculines et féminines (comme les personnes androgynes, par exemple), détenir une identité de genre variable et en mouvement (comme les personnes *bigender* ou *genderfluid*), posséder une « troisième » identité de genre qui n'est ni homme ni femme, ou encore, ne détenir aucun genre (comme les personnes *agender* ou *gender neutral*) (Richards et al., 2016). Bien que faisant essentiellement référence aux identités de genre,

la non-binarité peut également être liée aux orientations sexuelles puisqu'elle implique une sexualité sortant des cadres homosexuels et hétérosexuels (Marignier, 2018).

Bien que la non-binarité soit perçue comme un phénomène nouveau et contemporain, ses origines militantes et activistes se retrouvent dans les mouvements trans, queer et bisexuels qui remettent en cause la binarité du genre et de la sexualité depuis plusieurs décennies (Bergman et Barker, 2017). L'augmentation de sa popularité est principalement due aux nouvelles technologies de l'information et, plus particulièrement, aux réseaux sociaux ; Bergman et Barker (2017) identifient la « révolution » de genre de Facebook en 2014 comme l'un des points de départ d'une prise de conscience so-



ciale et collective de la non-binarité. L'activisme non-binaire milite pour le droit à l'auto-détermination du genre, le développement et l'utilisation d'un langage inclusif, ainsi que la mise en place d'espaces publics neutres (Bergman et Barker, 2017). Également, un désir d'éducation et de sensibilisation aux identités de genre est évoqué afin d'améliorer les compréhensions culturelles propres aux genres et d'offrir un soutien et des ressources aux personnes non-binaires (Bergman et Barker, 2017).

### Pour poursuivre la réflexion



Richards, C., Bouman, W. P. et Barker, M.-J. (2017). *Genderqueer and Non-Binary Genders*, Londres : Palgrave Macmillan

# ORIENTATION SEXUELLE / IDENTITÉ SEXUELLE

Selon l'American Psychological Association (APA), l'orientation sexuelle fait référence au genre de la personne pour laquelle nous ressentons une attirance (Rivers et Swank, 2017). Quant à Morandini, Blaszczynski et Dar-Nimrod (2017), ils la définissent comme la tendance d'un individu à ressentir, à divers degrés, une attirance sexuelle, une excitation ou du désir à l'égard des hommes, des femmes, ou des deux. Finalement, Blais (2008) définit l'orientation sexuelle selon le genre des partenaires sexuels ou désirés. Nonobstant la définition, il demeure cependant difficile d'identifier des critères précis à l'authentification d'une orientation sexuelle. En effet, l'auto-identification peut s'avérer relative en raison de définitions « occidentalo-centrées » de l'homosexualité, de l'hétérosexualité et de la bisexualité, en plus d'en impliquer des sexualités fixes et figées. Selon Hamzić (2011), les définitions à utiliser dans le cadre de recherches queer devraient provenir des principes du Yogyakarta puisqu'ils représentent une tentative réussie de surmonter les représentations

binaires du genre et de la sexualité. Ces principes définissent l'orientation sexuelle comme la capacité de chaque personne à ressentir une attirance émotionnelle, affective et sexuelle pour des personnes de genre différent, de même genre ou de plusieurs genres (Hamzić, 2011 : 240).

Quant à l'identité sexuelle, elle s'avère intimement liée au développement et à la construction identitaire des individus au-delà des pratiques sexuelles. Selon Morandini, Blaszczynski et Dar-Nimrod (2017), elle fait non seulement référence à l'orientation sexuelle, mais englobe également d'autres aspects de la sexualité, tels que l'attirance pour certaines particularités individuelles sans distinction ou spécificité de genre, l'attirance sexuelle uniquement dans un contexte amoureux et romantique, la préférence pour des activités sexuelles particulières ou un certain type de relations sexuelles et amoureuses.





## PARAPLUIE

Le terme parapluie gagne en popularité au début des années 1990 au sein des mouvements LGBTQ+ et des études de genre afin de rassembler divers termes et identités non-normatives sous une même expression inclusive (Singer, 2014). Le parapluie peut permettre la création d'un imaginaire agrégatif qui comporte une multitude d'identités et d'orientations pouvant se multiplier et se densifier à travers le temps (Singer, 2014). Les éléments constitutifs des parapluies ne sont donc pas limités et fixes et d'autres identités et orientations peuvent y être ajoutées au fil du temps. Les parapluies peuvent être utiles en ce sens qu'ils permettent aux personnes dont leur identité de genre ou sexuelle est non conforme aux normes sociales de fusionner leurs mobilisations communautaires et politiques, en plus d'en rassembler les ressources et méthodes (Singer, 2014). Les parapluies bisexuel, queer, LGBTQ+ et trans en sont des exemples.

## QUEER / THÉORIES QUEER

Le terme queer, compris à sa base en tant qu'insulte dirigée envers les minorités sexuelles signifiant « étrange » et « bizarre » (Ahmed, 2017), fut repris en tant que slogan par les personnes LGBTQ+, à la fin des années 1980 et au début des années 1990 (Love, 2014). Selon Miller (2015), l'identité queer inclut aujourd'hui une multitude d'expériences qui transcendent les catégories normatives de genre et d'orientation sexuelle. Le terme peut ainsi référer à un éventail de désirs, représentations et pratiques sexuelles et de genre non-normatives, comme il peut également faire référence à un mouvement historico-politique de déconstruction des normativités et rigidités sexuelles et de genre (Love, 2014).

À l'instar de l'intersectionnalité, les origines politiques des théories queer sont importantes ; elles se construisent et se conceptualisent à travers un projet politique de reconnaissance et de valorisation des diversités de genre (de Laurentis, 2011) dans un contexte d'épidémie du VIH/Sida (Browne et Nash, 2016). Les théories queer ont fait leur apparition au sein des programmes d'études



gaies et lesbiennes, ainsi que féministes, sous l'influence notable de philosophes poststructuralistes (St-Hilaire, 1999). Elles recouvrent aujourd'hui plusieurs dimensions : elles sont à la fois un concept académique, une approche théorique, une perspective politique et une forme d'auto-identification (Browne et Nash, 2016). Les théories queer s'opposent à la conceptualisation de l'homosexualité à travers l'hétérosexualité (Ahmed, 2006) et tendent à déconstruire la conception fixe et normative des identités sexuelles (Chamberland et Lebreton, 2012)

### Pour poursuivre la réflexion



Ahmed, S. (2006). *Queer Phenomenology: Orientations, objects, others*. Durham et Londres : Duke University Press.



## RACE / RACIALISATION

Le concept de race est un mécanisme de base du pouvoir, écrivait Foucault en 1997. La race en tant que catégorie biologique ou sociale n'existe pas (Yee et Dumbrill, 2003) ; elle est donc un construit politique ou un « mythe social » comme le conceptualise l'UNESCO en 1978 dans sa Déclaration sur la race et les préjugés raciaux. Selon Stryker (2014), elle est constitutive d'un enchevêtrement de valeurs culturelles hiérarchisant les attributs biologiques afin d'en produire des catégories distinctes basées sur des schèmes de pouvoir et de privilège.

Sa conceptualisation et utilisation est toutefois possible lorsqu'elle est considérée comme étant un effet idéologique des relations sociales qui sont, quant à elles, racisées et racialisantes (Yee et Dumbrill, 2003). Pour Yee et Dumbrill (2003), le concept de race – en tant qu'entité politique et non comme marqueur social selon les couleurs de la peau – est même nécessaire, car il implique des positionnements et vécus structurels au sein des sociétés. Réduire les concepts de race et d'ethnicité aux concepts d'identité et



de culture inhibe les discriminations et violences à l'endroit des personnes racisées, en plus d'invisibiliser les privilèges systémiques propres à la blancheur selon eux. Ainsi, il s'avère essentiel de mettre en exergue le processus de racialisation effectif dans nos sociétés et les origines historiques des privilèges, pouvoirs et oppressions raciales. À ce titre, la racialisation est, selon Zaman (2010), un processus systémique et structurel qui exclut, marginalise, infériorise et désavantage certains groupes et populations selon une catégorisation de leurs caractéristiques biologiques. Ainsi, bien plus qu'une mosaïque de pratiques et de traditions culturelles (Yee et Dumbrill, 2003), les différences raciales engendrent des conséquences réelles et tangibles brimant l'accès à certaines ressources et opportunités.

### Pour poursuivre la réflexion



Back, L. et Solomos, J. (dir.) (2000). *Theories of Race and Racism: A reader*, Londres : Routledge.

# RACISME

Selon Labelle (2010), le racisme serait constitué d'un ensemble structuré de manifestations – telles que des préjugés et discriminations – et de niveaux – tels que le racisme politique ou le racisme d'État. Il implique du harcèlement, des discriminations, des préjugés et des structures oppressives à l'égard de personnes ciblées en raison de leur race ou leurs appartenances culturelles (Harper, Finnerty et al., 2013). Foucault (1997) conçoit le racisme, quant à lui, comme une biologisation artificielle des différences sociales, culturelles, linguistiques et/ou économiques au sein d'une population prétendument moniste. L'UNESCO, en son article 2.2 de la *Déclaration sur la race et les préjugés raciaux*, définit le racisme comme suit :

Le racisme englobe les idéologies racistes, les attitudes fondées sur les préjugés raciaux, les comportements discriminatoires, les dispositions structurelles et les pratiques institutionnalisées qui provoquent l'inégalité raciale, ainsi que l'idée fallacieuse que les relations discriminatoires entre groupes sont moralement et scientifiquement justifiables; il se manifeste par des dispositions

législatives ou réglementaires et par des pratiques discriminatoires, ainsi que par des croyances et des actes antisociaux; il entrave le développement de ses victimes, pervertit ceux qui le mettent en pratique, divise les nations au sein d'elles-mêmes, constitue un obstacle à la coopération internationale, et crée des tensions politiques entre les peuples; il est contraire aux principes fondamentaux du droit international et, par conséquent, il trouble gravement la paix et la sécurité internationales.

Le racisme peut s'appuyer sur la conviction qu'une race est meilleure que les autres, tel que ce fut le cas historiquement durant les diverses colonisations (Harper, Finnerty et al., 2013). Labelle (2006) nomme ce type de racisme comme « classique ou colonial » et le définit par la croyance d'une supériorité biologique, basée sur la conception de races distinctes, donnant une légitimité à la suprématie et à la domination de certains groupes considérés comme inférieurs. Historiquement, le racisme impliquait une subordination, l'esclavage, le colonialisme et la ségrégation des individus sur la base d'une divi-

sion raciale (Yakushko, 2009). Aujourd'hui, il peut toutefois également s'appuyer sur des préjugés à l'égard de certaines personnes ou groupes d'individus, ou encore par des discriminations et stigmatisations basées sur des « attributs » fixes et péjoratifs (physiques, génétiques ou biologiques) (Wieviorka, 1991). Dans tous les cas, les rapports de pouvoir y sont essentiels et fondateurs (Labelle, 2006).





## TRANS / TRANSGENRE

Le terme transgenre a longtemps été octroyé à Virginia Prince qui s'est identifiée aux termes « transgenderal » à partir de 1969 et « transgenderist » à partir de 1978, afin de nommer l'acte délibéré de vivre à temps plein dans un rôle de genre social différent de celui assigné à la naissance sans toutefois effectuer une chirurgie d'affirmation de genre (Williams, 2014). Elle n'a toutefois jamais utilisé le terme transgenre dans sa définition et conception contemporaine inclusive. En 1984, la revue *TV-TS Tapestry* publie un article évoquant la communauté transgenre ; le terme est alors compris comme un terme parapluie incluant toutes personnes « transexuelles » et « travesties » (Williams, 2014). Au milieu des années 1980, le terme est alors élargi afin d'y inclure toute personne dont le genre est variable.

Au début des années 1990, il était compris comme un terme générique décrivant une variété d'identités de genre et de communautés aux États-Unis (Williams, 2014). Il visait à inclure une gamme de représentations, de pratiques et de formations communautaires qui ne pouvaient

être comprises au sein des structures traditionnelles binaires et normatives (Love, 2014). Aujourd'hui, Monheim (2014) associe le terme transgenre à toute personne ayant une identité de genre différente de celle qui lui a été assignée à la naissance.

Le terme trans regroupe, quant à lui, une grande variété d'individus qui peuvent ne pas s'identifier au sexe qui leur est assigné à la naissance, comme les personnes transgenres. Il peut toutefois également inclure toutes personnes dont les pratiques, expressions et identités ne sont pas conformes aux normes de genre traditionnelles, normatives et binaires, telles que les personnes non-binaires (Anderson, 2018). Il est devenu, au cours des dernières décennies, un terme activiste, académique et vernaculaire qui renvoie à un refus des conceptions normatives et cliniques du genre et à une compréhension plus vaste et mobile des identités de genre (Love, 2014).

# TRANSPHOBIE / CISGENRISME

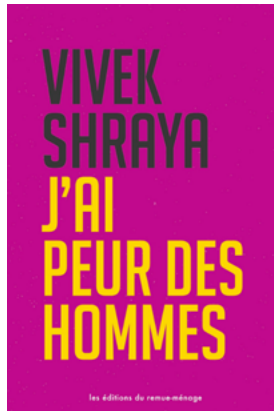
La transphobie peut être définie comme le « rejet et la stigmatisation spécifiques des personnes transgenres ou des personnes ayant une identité de genre jugée anormale ou transgressive » (Monheim, 2014 : 93). Elle renvoie à toute attitude négative (haine, mépris, désapprobation, etc.) à l'endroit des personnes trans en raison de leur transidentité (Bettcher, 2014). Elle peut engendrer diverses formes de violence, de discrimination et d'agression, telles que sexuelles, physiques et verbales (Bettcher, 2014). Elle est constitutive d'une structure plus large qui désavantage les personnes trans et favorise les vécus et réalités cisgenres (Bettcher, 2014).

Toutefois, à l'instar de l'hétérosexisme, plusieurs auteurs et autrices privilégient le terme cisgenrisme à celui de transphobie. Selon Lennon et Mistler (2014), il permettrait davantage de mettre en exergue le système culturel empreint de préjugés et de discriminations à l'égard de la communauté trans et non uniquement les gestes et actions des individus. Ainsi la principale critique évoquée à l'égard de

l'homophobie, soit qu'elle réfère principalement à des comportements individuels guidés par la peur et non à des enjeux et dynamiques sociales discriminatoires, est semblable à celle qu'évoquent Lennon et Mistler (2014) à l'égard du terme transphobie.

Le cisgenrisme peut ainsi être défini comme une idéologie culturelle et systémique qui nie, dénigre ou rend pathologiques les identités de genre auto-identifiées et auto-affirmées qui ne correspondent pas au genre assigné à la naissance (Lennon et Mistler, 2014). Cette idéologie induit une valorisation des vécus, identités et expressions cisgenres, les inscrivant dans un système de privilèges et de pouvoir (Lennon et Mistler, 2014). Elle implique que les personnes qui ne correspondent pas aux normes promues par les règles et normes cisgenres sont considérées comme déviantes, immorales et même menaçantes (Lennon et Mistler, 2014).

Pour poursuivre la réflexion



Shraya, V. (2020). *J'ai peur des hommes*, Montréal : Remue-ménage.



## VIOLENCES BASÉES SUR L'« HONNEUR »

Les violences basées sur l'« honneur » (VBH) sont intimement liées au patriarcat, à la domination masculine et au contrôle des comportements et de l'autonomie notamment sexuelle (Idriss, 2017). En effet, les VBH visent à contrôler les corps et à punir tout comportement dit « transgressif » par la violence (Idriss, 2017). Elles supposent l'approbation et la concertation d'un public favorable à ces violences, considérées comme légitimes afin de « rétablir » un « déshonneur » perçu par certain.e.s de leurs membres (Gill et Brah, 2014). Ces violences peuvent être physiques, sexuelles, émotionnelles, psychologiques ou encore financières (Gill et Brah, 2014). Le contrôle et l'isolement, les menaces, l'infibulation, le test de virginité, le mariage forcé et l'homicide constituent des exemples de VBH (Jimenez et al., 2017). Quant à l'« honneur », il est constitutif d'une « discipline et [...] régulation sociale des comportements des membres des communautés régies par ce type de code social, et est souvent utilisé comme concept politico-juridico-religieux lorsque le besoin de justifier un



crime se fait sentir » (Jimenez et al., 2017 : 148).

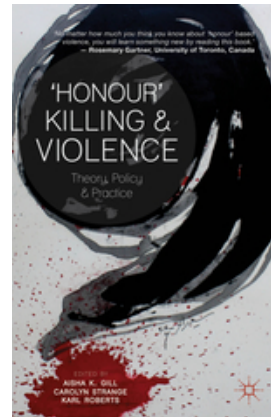
Un débat sémantique et épistémologique est présent au sein des études sur les VBH ; les auteur.e.s cherchent à savoir si elles doivent être considérées en tant que violences domestiques, si elles en sont une sous-catégorie ou si elles s'en distinguent. L'une des raisons évoquées, favorables à la considération des VBH en tant que partie intégrante des violences domestiques, est les conséquences potentiellement discriminatoires et racistes des conceptions et compréhensions spécifiques aux VBH. En effet, puisque les VBH visent particulièrement certaines communautés ethnoculturelles, les risques de renforcer et conforter des stéréotypes, jugements et discriminations racistes et xénophobes sont importants. De plus, leurs particularités et spécificités peuvent contribuer à marginaliser et isoler certaines communautés culturelles et religieuses, en plus de participer à dresser un portrait essentialisant de certaines pratiques culturelles. La domination mas-

culine serait centrale aux VBH ainsi qu'aux violences domestiques, et les structures patriarcales seraient imputables à l'ensemble de ces violences. Toutefois, selon Idriss (2017), plusieurs différences sont également à noter entre les deux : les VBH impliquent la collusion de membres d'une communauté (pouvant être externes au réseau familial), ainsi que la présence de réseaux étendus et sophistiqués. Une double audience serait ainsi en présence : les membres de la communauté et la famille. En moyenne, selon Idriss (2017), les VBH sont davantage préméditées, collectives et périphériques que les violences domestiques.

La sexualité est centrale aux VBH ; les individus devraient craindre et considérer le sexe comme honteux et devant uniquement avoir lieu dans le cadre de pratiques hétéronormatives et maritales (Idriss, 2017). Ainsi, bien que les filles et les femmes cisgenres sont majoritairement visées par les VBH (Jimenez et al., 2017), les hommes notamment homosexuels peuvent être également touchés par les

VBH, puisque leur identité sexuelle serait en contradiction avec ces normes hétérosexuelles. Également, les personnes trans peuvent être les cibles de VBH, puisque, de par leur identité transgressive, elles défient ce système de croyances selon lequel des comportements sociaux normatifs sont associés aux genres. Selon Rogers (2017), dans le cadre de VBH, le statut hétéronormatif et cisnormatif de la famille est prioritaire sur le bien-être des personnes trans. Les VBH transphobes reposent, ainsi, sur une combinaison de croyances selon lesquelles toute dérogation aux préceptes binaires et normatifs engendrerait une atteinte à l'« honneur » des membres de la famille ou de la communauté (Rogers, 2017). Néanmoins, que les VBH visent des femmes hétérosexuelles ou des membres des communautés LGBTQ+, la rhétorique centrale de ces violences se base sur une volonté de contrôle des corps et une mise en exergue d'une conception toxique de la virilité masculine.

### Pour poursuivre la réflexion



Gill, A.K. (2014). *“Honour” killing and violence: theory, policy and practice*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire : Palgrave Macmillan.

# XÉNOPHOBIE

Yakushko (2009) définit la xénophobie en tant que préjugés à l'égard des immigrant.e.s et de ceux et celles perçu.e.s comme « étranger.e.s ». Bien que sa définition originale fait état d'une « peur » à leur égard, la définition contemporaine renvoie davantage à une hostilité envers les individus « non natifs », considérés comme « inférieurs » (Yakushko, 2009). Les notions de nationalisme et d'ethnocentrisme y sont ainsi centrales ; la xénophobie implique la croyance d'une supériorité de certain.e.s vis-à-vis des autres – sur la base du lieu de naissance – et considère l'identité nationale – tant personnelle que collective – comme nativiste plutôt que civique ou culturelle (Yakushko, 2009). Également, la notion de nationalisme y est importante et prévaut sur le patriotisme (Yakushko, 2009).

Selon Radkiewicz (2003), deux éléments seraient intrinsèques à la xénophobie : la croyance en la supériorité d'une identité nationale nativiste et les attitudes hostiles et réticentes à l'égard des représentant.e.s d'autres pays. La montée de sentiments xénophobes est souvent liée à une instabilité politique et économique, selon Yakushko (2009). L'auteur indique

que les opinions négatives à l'égard des immigrant.e.s émergent fréquemment de craintes d'une diminution des ressources économiques, de changements démographiques rapides ou d'une diminution de l'influence politique. La xénophobie peut ainsi offrir un refuge émotionnel afin de pallier la peur d'une instabilité économique et politique (Yakushko, 2009).

La xénophobie et le racisme sont intimement liés, ayant en commun plusieurs fondements et représentations. En effet, l'histoire coloniale et migratoire est empreinte d'idéologies racistes et la notion de race a été socialement construite sur la base de la séparation de groupes et nations (Yakushko, 2009). De plus, les discriminations et crimes xénophobes sont susceptibles de viser davantage les personnes immigrantes racisées que blanches (Yakushko, 2009). Toutefois, la

xénophobie se distingue du racisme en ce sens où elle peut tout de même être perçue et vécue par l'ensemble des personnes immigrantes, nonobstant leur pays d'origine et leur couleur de peau. Le racisme participe principalement à une hiérarchisation des races et ce, au-delà des frontières géographiques et culturelles, tandis que la xénophobie serait davantage associée à une hiérarchisation des nations selon une conception ethnocentrique des identités culturelles (Yakushko, 2009).

Les représentations et conceptions xénophobes influencent la culture populaire et les productions culturelles ; Yakushko (2009) indique, à ce propos, que la majorité des portraits d'immigrant.e.s dans la culture populaire sont négatifs et contradictoires. De plus, des attentes de conformité et d'assimilation sont souvent anticipées par une vision xénophobe de la migration.

Les conséquences de ces représentations et attentes sociales peuvent affecter sérieusement la santé mentale des immigrant.e.s ; les études ont démontré l'expérience de stress acculturatif, de dépression, d'anxiété, de détresse et même de suicide liés à l'expérience de la xénophobie au sein des populations immigrantes (Yakushko, 2009).

Pour compléter

# HISTORICITÉ MIGRATOIRE ET LGBTQ+ AU QUÉBEC ET AU CANADA

Quelques dates importantes

Selon Choudry et al. (2009), quatre grandes périodes migratoires peuvent être identifiées au Canada : la migration forcée visant l'esclavage durant la colonisation, la migration de masse de travailleur.e.s en provenance de la Chine et de l'Inde au XIXe siècle, la migration de millions d'Européen.ne.s à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle et, finalement, la migration du Sud vers le Nord depuis les années 1950. Quant à l'histoire LGBTQ+ au Québec et au Canada, elle est marquée par une criminalisation et répression majeure entre 1890 et 1969. Depuis les années 1970, ce sont finalement

plusieurs législations octroyant des droits aux divers membres des communautés LGBTQ+ qui ont été instaurées.

Toutefois, peu d'études allient les deux trames historiques, occasionnant un vide analytique quant à l'historicité des mouvements et mobilités des personnes LGBTQ+ immigrant.e.s. Également, peu de données spécifiques et d'outils méthodologiques font état des réalités, enjeux et vécus des personnes LGBTQ+ racisées. Voici, tout de même, quelques dates clés de l'histoire migratoire et LGBTQ+ au Québec et au Canada.



## Deuxième partie du XIXe siècle

Immigration massive de centaines de travailleurs chinois à des fins de main d'œuvre pour la construction du *Canada Pacifique* (Zaman, 2010).

### 1869

Adoption de l'*Acte relatif à l'immigration et aux immigrants* canadien visant à assurer la sécurité des immigrant.e.s durant leur séjour au Canada.

### 1885

Adoption de l'*Acte de l'immigration chinoise* canadien visant à exclure les Chinois.e.s du processus migratoire sur la base de leur origine culturelle.

### 1890

Introduction du délit de « grossière indécence » dans le *Code criminel* canadien qui permet de poursuivre en justice des personnes de sexe masculin ayant eu toute relation sexuelle avec un autre homme (la sodomie étant déjà criminalisée) (Higgins, 2011).

## 1892

Criminalisation des activités sexuelles entre « personnes de même sexe ».

## 1908

Amendement à l'*Acte de l'immigration* canadien de 1906 par l'adoption du *Règlement sur le voyage continu* qui permet de contrôler l'entrée des immigrant.e.s provenant du sous-continent indien.

## 1910-1911

Premier programme d'aide domestique canadien ciblant les Caraïbes, permettant de recruter 100 femmes domestiques originaires des pays des Caraïbes.

## 1919

Amendement de la *Loi de l'immigration* canadienne autorisant le Cabinet ministériel à contrôler l'immigration en fonction de la nationalité, de la race ou de « coutumes et habitudes » de vie.

## 1947

Mackenzie King, alors premier ministre du Canada, prononce un discours faisant état des politiques canadiennes à l'égard de l'immigration. Il énonce, explicitement, la mise en place de mesures discriminatoires à l'égard des populations asiatiques et non-blanches afin de « préserver » le peuple canadien (Vineberg, 2011)

## Années 1950

Deuxième programme d'aide domestique canadien ciblant les Caraïbes, permettant de recruter davantage de femmes domestiques provenant des Caraïbes. Contrairement aux domestiques européennes, elles font face à des exigences discriminatoires pour obtenir leur résidence permanente, notamment l'obligation d'un test de dépistage d'une maladie vénérienne (Zaman, 2010).

## 1966

Dépôt du *Livre blanc sur l'immigration* par le ministre Jean Marchand. L'ouvrage recommandait l'instauration d'une politique d'admission universelle et l'interdiction de toutes discriminations fondées sur la race, l'ethnie ou la religion. Il propose toutefois de limiter les droits de parrainage.

## 1967

Introduction du système de points pour l'évaluation et la sélection des immigrant.e.s.

## 1976

Adoption de la *Loi sur l'immigration* canadienne, légiférant sur les individus et populations pouvant immigrer au Canada. Pour la première fois, une distinction est établie entre les personnes immigrantes et les personnes réfugiées.

## 1969

Décriminalisation de l'homosexualité au Canada.

## 1977

Amendement de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec par le Parti Québécois afin de classer l'orientation sexuelle parmi les motifs non valides de discrimination.

## 1991

Exclusion de l'homosexualité de la liste des maladies mentales de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

## 1992

Autorisation de service dans l'armée canadienne pour les soldat.e.s LGBTQ+.

## 2002

Adoption au Québec du projet de loi n°184, Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation, rendant légale l'adoption pour les parents membres des communautés LGBTQ+.

Entrée en vigueur de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés au Canada, en remplacement de la Loi sur l'immigration de 1976.

## 2005

Adoption au Québec de la Loi sur le mariage civil, légalisant le mariage entre conjoint.e.s de même genre.

## 2016

Adoption au Québec de la Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres qui rend légal le changement de genre et ce, sans chirurgie requise.

## 2017

Adoption du projet de loi C-16 modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel canadien afin d'y ajouter l'identité de genre et l'expression de genre dans les types de discriminations illégales, incluant les discriminations au logement et à l'emploi.

La Ville de Montréal et le SPVM présentent des excuses publiques pour des gestes posés entre les années 1960 et 1990 à l'endroit des personnes LGBTQ+ (violence, brutalité et répression policière et administrative, notamment) (Radio-Canada, 2017).



RE

Pour compléter

# RESSOURCES

SS

OUR

CES

## Agir – Action LGBTQ avec immigrantEs et réfugiéEs

Offrant notamment des services, de l'information et des ressources aux personnes LGBTQ+ immigrantes et nouvellement arrivées au Québec, AGIR est le seul organisme LGBTQ+ entièrement dédié à la défense ainsi qu'à la protection des droits juridiques, sociaux et économiques des personnes LGBTQ+ immigrantes.

— **Site internet :**

<http://www.agirmontreal.org/>

— **Facebook :** @agirmontreal

## GRIS Montréal

Depuis 1994, devenant alors autonome de l'organisme *Jeunesse Lambda*, le Groupe de recherche et d'intervention sociale de Montréal (GRIS Montréal) se consacre à la sensibilisation aux enjeux et réalités des jeunes gais et lesbiennes, sous la forme de témoignages. En plus des écoles secondaires, GRIS Montréal intervient aujourd'hui dans les écoles primaires, les universités et les résidences pour personnes âgées. Sa mission est de favoriser une meilleure connaissance des enjeux et réalités des personnes LGBTQ+.

— **Site internet :**

<https://www.gris.ca/>

— **Facebook :** @grismontreal

— **Twitter :** @GRISmontreal

— **Instagram :** gris\_montreal

## Helem

Espace de conscientisation, de débats, de réflexions et de socialisation, Helem vise à former et à sensibiliser la population générale aux enjeux des personnes LGBTQ+ en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, en plus de lutter contre l'homophobie présente au sein des communautés arabophones.

— **Site internet :**

<https://www.montrealhelem.org/>

— **Facebook :** @montrealhelem

— **Twitter :** helemtl

## RÉZO

Depuis 1991, RÉZO travaille auprès des hommes gais ou bisexuels, qu'ils soient cis ou trans. RÉZO développe notamment des projets multiples – dont certains pour les personnes racisées – et coordonne des activités d'éducation et de promotion pour la santé sexuelle.

— **Site internet :**

<https://www.rezosante.org/>

— **Facebook :** @REZOsante

— **Twitter :** @REZOsante

— **Instagram :** rezosante

## Interligne

Centre de première ligne, Interligne offre un service 24 heures par jour à l'intention des personnes LGBTQ+, ainsi qu'à leurs proches et au personnel communautaire, scolaire, de la santé et des services sociaux. Offrant aide et renseignements, Interligne œuvre également à la sensibilisation aux enjeux LGBTQ+ et à une plus grande ouverture aux réalités des personnes LGBTQ+.

— **Site internet :**

<https://interligne.co/apropos/>

— **Facebook :** @interligne

— **Twitter :** @interligne\_

— **Instagram :** interligne\_co

*Pour compléter*

# OUTILS PÉDAGOGIQUES

## ACSEXE+



FQPN

Sexualité et handicap

Témoignages, informations et ressources

[En savoir plus](#)

[Visionner les vidéos](#)

## Les 3 James



Les 3 sex\*

Transidentité

Vidéos explicatives et témoignages

[En savoir plus](#)

Suggestions de vidéos :

[Allié.e.s](#)

[Cissexisme et transphobie](#)

[Le genre assigné](#)

[Entretien avec Maloose](#)

[Entretien avec Ellise Barbara](#)

## Alix



Interligne

Violences à l'endroit des personnes LG-BTQ+

Outils d'information et de sensibilisation et ressources d'aide

[En savoir plus](#)

## Transgender parents

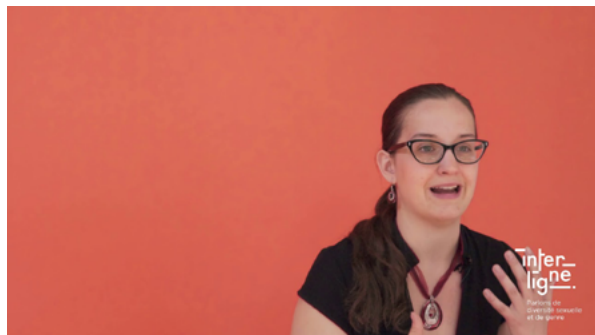


Un documentaire de Rémy Huberdeau  
Transidentité et parentalité

[Trailer](#)

[Documentaire](#)

## Parlons-en : les violences sexuelles et les personnes LGBTQ+



### Interligne

Violences sexuelles et communautés LGBTQ+

Définitions, types de violences, enjeux et témoignages

[En savoir plus](#)

## Skies are not just blue



Un documentaire de Lyandre Cosse-Tremblay (2018)  
LGBTQ+ et musulman.e.s

[Trailer](#)

[Documentaire](#)

## La cassette migrante



### Helem

Un documentaire d'Elie Jean Tahchi  
Immigrant.e.s, réfugié.e.s et LGBTQ+

[En savoir plus](#)

## SexURL



Orientation sexuelle, identité sexuelle, asexualité et autres

Vidéos explicatives et ludiques

[En savoir plus](#)

Suggestions de vidéos :

[Asexualité](#)

[Les stéréotypes de genre](#)

[Les orientations sexuelles](#)

## Being Muslim and Being Queer is Possible



Huffington post

LGBTQ+ et musulman.e.s

Témoignage

[En savoir plus](#)

## Guess my gender identity



Cut

Identités de genre

Vidéo ludique et témoignages

[En savoir plus](#)

*Pour compléter*

# SUGGESTIONS DE BALADOS





### **Première et dernière fois (FR)**

Animé par Lucile Bellan, produit par Slate.fr

Disponible sur iTunes, Google Play et Spotify



### **Un podcast à soi (FR)**

Animé par Charlotte Bienaimé, produit par Arte

Disponible sur iTunes et Deezer



### **Camille (FR)**

Animé par Camille Regache, produit par Binge audio

Disponible sur iTunes et Soundcloud



### **Intime & Politique (FR)**

Animé par Lauren Bastien, Ovidie et Océan,  
produit par Nouvelles Écoutes

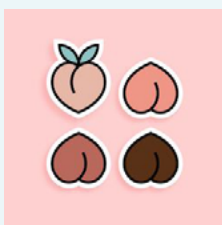
Disponible sur iTunes, Soundcloud, Spotify et Deezer



### **Kiffe ta race (FR)**

Animé par Rokhaya Diallo et Grace Ly, produit par Binge audio

Disponible sur iTunes et Soundcloud



### **Food 4 thot (EN)**

Animé par Dennis Norris II, Joseph Osmundson, Tommy Pico et Fran  
Tirado, produit par IHeartRadio

Disponible sur iTunes et Spotify



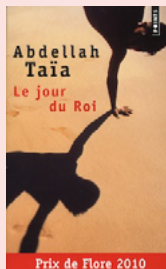
### **Doing it ! (EN)**

Animé par Hannah Witton

Disponible sur iTunes, Spotify, Overcat et Breaker

*Pour compléter*

SUGGESTIONS  
DE ROMANS ET  
BANDES DESSINÉES



## ***Le jour du Roi***

Abdellah Taïa  
Points (2010)



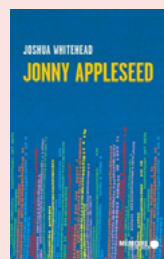
## ***God in Pink (EN)***

Hasan Namir  
Arsenal Pulp Press (2015)



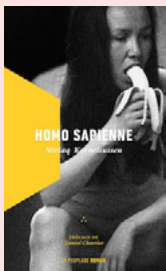
## ***N'essuie jamais de larmes sans gants***

Jonas Gardell  
Alto (2018)



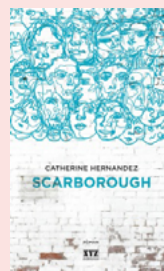
## ***Jonny Appleseed***

Joshua Whitehead  
Mémoire d'encrier (2019)



## ***Homo Sapienne***

Niviaq Korneliusen  
La Peuplade (2018)



## ***Scarborough***

Catherine Hernandez  
XYZ (2018)

*Pour compléter*

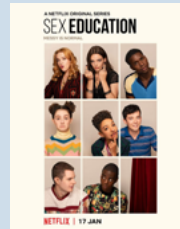
# SUGGESTIONS DE FILMS ET DE SÉRIES TÉLÉVISÉES



## ***Moonlight***

(2016)

Réalisé par Barry Jenkins



## ***Sex Education***

Créé par Laurie Nunn



## ***Disobedience***

(2018)

Réalisé par Sebastián Lelio



## ***Dear White People***

Créé par Justin Simien



## ***Je danserai si je veux***

(2016)

Réalisé par Maysaloun Hamoud



## ***Sense 8***

Créé par Lana Wachowski,  
Lilly Wachowski et Joseph  
Michael Straczynski

BIB  
LIO  
GRA  
PHIE

Ahmed, S. (2006). *Queer Phenomenology. Orientations, objects, others*, Durham et Londres : Duke University Press.

Ahmed, S. (2017). *Living a Feminist Life*, Durham : Duke University Press.

Almeida, J. (2019). *Rapport sur le racisme systémique vécu par la communauté LGBTQ+ montréalaise : Consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques à Montréal*. Rapport de recherche présenté par le Conseil Québécois LGBT, Montréal.

Amari, S. (2012). Des lesbiennes en devenir : Coming-out, loyauté filiale et hétéronormativité chez des descendantes d'immigrant-e-s maghrébin-e-s. *Cahiers du Genre*, 2(53), 55-75.

Ambra, P., Laufer, L. et Da Silva Junior, N. (2018). Psychanalyse et normativité : la question cisgenre. *Cliniques méditerranéennes*, 1(97), 229-242.

Anderson, V.N. (2018). Cisgender Men and Trans Prejudice : Relationships With Sexual Orientation and Gender Self-Esteem. *Psychology of Men & Masculinity*, 19(3), 373-384.

Arc, S. et Vellozzo, P. (2012). Rendre visible la lesbophobie. *Nouvelles Questions Féministes*, 31, 12-26.

Asal, H. (2014). Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche. *Sociologie*, 5, 13-29.

Aultman, B. (2014). Cisgender. *TSQ : Transgender Studies Quarterly*, 1(1-2) : 38-42.

Banens, M. (2011). Le rejet de l'homosexualité : réflexions terminologiques. [Chapitre de livre]. Dans C. Fraïssé (dir.), *L'homophobie et les expressions de l'ordre hétérosexiste* (p. 17-36). Rennes : Presses universitaires de Rennes.

- Bettcher, T.M. (2014). Transphobia. *TSQ : Transgender Studies Quarterly*, 1(1-2) : 249-251.
- Bergman, S.B. et Barker, M.-J. (2017). Non-binary Activism. [Chapitre de livre]. Dans C. Richards, W.P. Bouman, et M.-J. Barker (2017), *Genderqueer and Non-Binary Genders* (p. 31-51). Londres : Palgrave Macmillan.
- Bérubé, F. (2009). Repenser les contributions des médias à l'insertion des immigrants. [Chapitre de livre]. Dans C. Agbobli (dir.), *Quelle communication pour quel changement ?* (p. 177-189). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, (225), 70- 88.
- Bilge, S. (2014). La pertinence de Hall pour l'étude de l'intersectionnalité. Dans E. Harper et L. Kurtzman (dir.). *Dossier intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et intervention féministes. Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), (p. 62-81). Montréal : Presses de l'Université du Québec à Montréal.
- Blais, M. (2008). Rendre compte des appartenances multiples : intersection des appartenances ethnoculturelles et d'orientation sexuelle. [Chapitre de livre]. Dans S. Brotman et J. J. Lévy (dir.), *Intersections : cultures, sexualités et genres* (p. 19 à 51). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Bleich E. (2011). What Is Islamophobia and How Much Is There? Theorizing and Measuring an Emerging Comparative Concept. *American Behavioral Scientist*, 55(12), 1581-1600.
- Borillo, D. (2001). *L'homophobie*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Bourassa-Dansereau, C. et Yoon, C. (2017). Communication interculturelle et communication interpersonnel : Enjeux et croisements. [Chapitre de livre] C. Montgomery et C. Bourassa-Dansereau (dir.), *Mobilités internationales et intervention interculturelle* (p. 32-45), Québec : Presses de l'Université du Québec.



- Browne, K. et Nash, C.J. (dir.). (2016). *Queer Methods and Methodologies: Intersecting Queer Theories and Social Science Research*, New York : Routledge.
- Butler, J. (2003). « Les femmes » en tant que sujet du féminisme. *Raisons politiques*, 4(12), 85-97.
- Butler, J. (2005 ; orig. 1990). *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris : Éditions La Découverte.
- Callis, A. S. (2014). Bisexual, pansexual, queer : Non-binary identities and the sexual borderlands. *Sexualities*, 17(1/2), 63-80.
- Camilleri, C. (1990). Identité et gestion de la disparité culturelle : essai d'une typologie. [Chapitre de livre] C. Camilleri et al., *Stratégies identitaires* (1ère éd.) (p. 85-110). Paris : Presses universitaires de France.
- Centre canadien de la statistique juridique (2001). *Les crimes haineux au Canada : un aperçu des questions et des sources de données*, no 85-551-XIF, en ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-551-x/85-551-x1999000-fra.pdf>
- Cerankowski, K. J. et Milks, M. (dir.) (2014). *Asexualities: Feminist and Queer Perspectives*. New York : Routledge.
- Chamberland, L. (2019). Enquêtes nord-américaines sur les violences homophobes et transphobes en contexte scolaire : l'invisibilisation du sexisme. *Cahiers du Genre*, 1(66), 129-155.
- Chamberland, L. et Lebreton, C. (2012). Réflexions autour de la notion d'homophobie : succès politique, malaises conceptuels et application empirique. *Nouvelles Questions Féministes*, 31(1), 27-43.
- Chamberland, L. et Thérroux-Séguin, J. (2014). Les stéréotypes à l'égard des gais et lesbiennes : des révélateurs de l'intersection entre genre et sexualité. [Chapitre de livre].

Dans E. Harper et L. Kurtzman (dir.). *Dossier intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et intervention féministes*. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 82-96.

Choudry, A., Hanley, J., Jordan, S. Shragge, E et Stiegman, M. (2009). *Fight Back: Workplace Justice for Immigrants*, Halifax : Fernwood Publishing.

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (2011). *Profilage racial et discrimination systémique des jeunes racisés : Rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences*, en ligne.

Crenshaw, K. (2011). Demarginalising the intersection of race and sex: a black feminist critique of anti-discrimination doctrine, feminist theory, and anti-racist politics. [Chapitre de livre]. Dans H. Lutz, M. T. Herrera Vivar et L. Supik (dir), *Framing intersectionality. Debates on a Multi-Faceted Concept in Gender Studies* (p. 25-42). Farnham : Ashgate.

Curtis, N., Ward, M., Merriwether, A. et Caruthers, A. (2011). Femininity ideology and sexual health in young women: A focus on sexual knowledge, embodiment, and agency. *International Journal of Sexual Health*, 23, 48-62.

Davis, K. (2011). Intersectionality as buzzword: a sociology of science perspective on what makes a feminist theory successful, [Chapitre de livre]. H. Lutz, M. T. Herrera Vivar et L. Supik (dir.), *Framing intersectionality. Debates on a Multi-Faceted Concept in Gender Studies* (p. 43-54), Farnham : Ashgate.

de Laurentis, T. (2007). *Théorie queer et cultures populaires : de Foucault à Cronenberg*, Paris : La Dispute.

de Ory, Z. (2019). Revendiquer l'asexualité : une résistance aux injonctions sexuelles ? *Mouvements*, 3(99), 136-144.

de Repentigny-Corbeil, M. (2020). Discriminations intersectionnelles et négociations identitaires : les vécus et les perceptions des Marocain.e.s LGBTQ+ de première génération d'immigration à Montréal (Mémoire de maîtrise non publié). Université du Québec à Montréal.

*Déclaration sur la race et les préjugés raciaux*, Res UNESCO 3/1.1/2, Doc off UNESCO, Conférence générale, 20e sess, 24 octobre - 28 novembre 1978, Paris, Doc 20C/Resolutions + CORR v.1 (1979) 63 [Déclaration sur la race et les préjugés].

DiStefano, T. M., Croteau, J. M., Anderson, M. Z., Kampa-Kokesch, S. et Bullard, M. A. (2000). Experiences of Being Heterosexual Allies to Lesbian, Gay, and Bisexual People: A Qualitative Exploration. *Journal of College Counseling*, 3, 131-141.

Duggan, L. (2003). *The twilight of equality: Neoliberalism, cultural politics, and the attack on democracy*. Boston : Beacon Press.

Fetterolf, J. C. et Sanchez, D. T. (2015). The Costs and Benefits of Perceived Sexual Agency for Men and Women. *Archives of Sexual Behavior*, 44(4), 961-970.

Flanders, C. E., LeBreton, M. E., Robinson, M., Bian, J. et Caravaca-Morera, J. A. (2017). Defining Bisexuality: Young Bisexual and Pansexual People's Voices. *Journal of Bisexuality*, 17(1), 39-57.

Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité 1. La volonté de savoir*, Paris : Gallimard.

Foucault, M. (1997). *Society Must Be Defended: Lectures at the Collège de France, 1975-1976*, New York : St-Martin's.

Frankenberg, R. (1993). *White Women, Race Matters: The Social Construction of Whiteness*, Londres : Routledge.

Gabriel, J. (1998). *Whitewash: Racialized Politics and the Media*, Londres : Routledge.

- Gagné, F. et Chamberland, L. (2008). Parcours migratoires et identités gaies et lesbiennes. [Chapitre de livre]. Dans S. Brotman et J. J. Lévy (dir.), *Intersections : cultures, sexualités et genres* (p. 159-191), Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gallant, N. et Pilote, A. (2013). L'identité sur mesure. [Chapitre de livre]. Dans N. Gallant et A. Pilote (dir.), *La construction identitaire des jeunes* (p. 3-11). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Gill, A.K. et Brah, A. (2014). Interrogating cultural narratives about 'honour'-based violence. *European Journal of Women's Studies*, 21(1), 72-86.
- Hall, E. T. (1979). *Au-delà de la culture*, Paris : Éditions du Seuil.
- Halperin, D. M. (2003). The Normalization of Queer Theory. *Journal of Homosexuality*, 45(2-4), 339-343.
- Harper, A., Finnerty, P., Martinez, M., Brace, A., Crethar, H., Loos, B., Harper, B., Graham, S. Singh, A., Kocet, M., Travis, L. et Lambert, S. (2013). Association for Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Issues in Counseling ALGBTIC Competencies for Counseling with Lesbian, Gay, Bisexual, Queer, Questioning, Intersex and Ally Individuals. *Journal of LGBT Issues in Counseling*, 7(1), 2-43.
- Harper, E. et Kurtzman, L. (2014). Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et en intervention féministes. Dans E. Harper et L. Kurtzman (dir.), *Dossier intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et intervention féministes. Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), (p. 15-27). Montréal : Presses de l'Université du Québec à Montréal.
- Helly, D. (2010). Orientalisme populaire et modernisme : Une nouvelle rectitude politique au Canada. *The Tocqueville Review/La revue Tocqueville*, 31(2), 157-193.
- Herek, G. M. (2009). Hate Crimes and Stigma-Related Experiences Among Sexual Minority Adults in the United States, *Journal of Interpersonal Violence*, 24(1), 54-74.

Higgins, R. (2011). La régulation sociale de l'homosexualité : De la répression policière à la normalisation. [Chapitre de livre]. Dans P. Corriveau et V. Daoust (dir). *La régulation sociale des minorités sexuelles : L'inquiétude de la différence* (p. 117-146), Québec : Presses de l'Université du Québec.

Jakubowski, K. (2014, 12 novembre). *Pansexuality 101 : It's more than 'just another letter'*. En ligne : <https://everydayfeminism.com/2014/11/pansexuality-101/>

Ji, P. et Fujimoto, K. (2013). Measuring Heterosexual LGBT Ally Development: A Rasch Analysis. *Journal of Homosexuality*, 60(12), 1695-1725.

Jimenez, E., Cousineau, M.-M., Tanguay, È.-M. et Arcand, J. (2017). Les violences basées sur l'honneur au Canada et au Québec : Renforcement des lois afin de venir en aide aux victimes. *Criminologie*, 50(2), 145-166.

Jovanovic, J. et Williams, J. C. (2018). Gender, Sexual Agency, and Friends with Benefits Relationships. *Sexuality & Culture*, 22(2), 555-576.

King, S. (2009). Homonormativity and the Politics of Race: Reading Sheryl Swoopes. *Journal of Lesbian Studies*, 13(3), 272-290.

Labelle, M. (2006). *Un lexique du racisme : Étude sur les définitions opérationnelles relatives au racisme et aux phénomènes connexes*, UNESCO – Secteur des sciences sociales et humaines, Coalition internationale des villes contre le racisme, Documents de discussion no. 1.

Labelle, Micheline (2010). *Racisme et antiracisme au Québec : discours et déclinaisons*, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Lasio, D., Serri, F., Ibba, I. et De Oliveira J.M. (2019). Hegemony and Heteronormativity: Homonormative Discourses of LGBTQ Activists About Lesbian and Gay Parenting. *Journal of Homosexuality*, 66(8), 1058-1081.

- Lennon, E. et Mistler, B. J. (2014). Cisgenderism. *TSQ : Transgender Studies Quarterly*, 1(1-2) : 38-42.
- Leroux, G. (2013). L'islamophobie au Québec. *Relations*, (763), 24-26.
- Lipiansky, E. M. (2003). Les dessous de la communication interculturelle. [Chapitre de livre], Dans P. Cabin (dir.), *La communication, État des savoirs* (p. 269-275), Auxerre : Sciences Humaines.
- Love, H. (2014). Queer. *TSQ : Transgender Studies Quarterly*, 1(1-2) : 172-176.
- E. Luibhéid et L. Cantú (dir.) (2005). *Sexuality, U.S. Citizenship, and Border Crossings*, Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Lutz, H., Herrera Vivar, M. T. et Supik, L. (2011). Framing intersectionality : an introduction. [Chapitre de livre]. Dans H. Lutz, M. T. Herrera Vivar et L. Supik (dir.), *Framing intersectionality. Debates on a Multi-Faceted Concept in Gender Studies* (p. 1 à 22), Farnham : Ashgate.
- Maalouf, A. (1998). *Les identités meurtrières*, Paris : Grasset.
- Marignier, N. (2018). La prolifération des catégories de l'identité sexuelle. *L'Homme et la Société*, 3(208), 63-82.
- Martin, J.N. et Nakayama, T.K. (2000). *Intercultural Communication in Contexts* (2e édition), Mountain View : Mayfield.
- Marx Ferree, M. (2011). The discursive politics of feminist intersectionality. [Chapitre de livre]. Dans H. Lutz, M. T. Herrera Vivar et L. Supik (dir.), *Framing intersectionality. Debates on a Multi-Faceted Concept in Gender Studies* (p. 55-65), Farnham : Ashgate.
- Meyer, D. (2008). Interpreting and Experiencing Anti-Queer Violence: Race, Class, and Gender Differences among LGBT Hate Crime Victims. *Race, Gender & Class*, 15(3/4), 262-282.

- Meyer, D. (2010). Evaluating the Severity of Hate-motivated Violence: Intersectional Differences among LGBT Hate Crime Victims. *Sociology*, 44(5), 980-995.
- Miller, s. (2015). A Queer Literacy Framework Promoting (A)Gender and (A)Sexuality Self-Determination and Justice. *The English Journal*, 104(5), 37-44.
- Monheim, M. (2014). Enjeux multiples chez des personnes homosexuel.les ou transgenres, issu.es de l'immigration arabo-musulmane, *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 1(52), 91-107.
- Modood T. (1997) Introduction: The Politics of Multiculturalism in the New Europe. [Chapitre de livre]. Dans T. Modood & P. Webner (dir.) *The Politics of Multiculturalism in the New Europe* (p. 1-26). London : Zed Books.
- Morandini, J. S., Blaszczyński, A. et Dar-Nimrod, I. (2017). Who adopts Queer and Pansexual Sexual Identities ?. *The Journal of Sex Research*, 54(7), 911-922.
- Morland, I. (2014). Intersex. *TSQ : Transgender Studies Quarterly*, 1(1-2) : 111-115.
- Murib, Z. (2014). LGBT. *TSQ : Transgender Studies Quarterly*, 1(1-2) : 118-120.
- Halualani, R. T. et Nakayama, T. (2013). Critical Intercultural Communication Studies. At a Crossroads. [Chapitre de livre]. Dans R. T. Halualani et T. Nakayama (dir.), *The Handbook of critical Intercultural Communication* (p. 1-16), Sussex : Wiley-Blackwell.
- Oliveira, J. M., Costa, C. G., et Nogueira, C. (2013). The workings of homonormativity : Discourses of lesbian, gay, bisexual, and queer people on discrimination and public display of affections in Portugal. *Journal of Homosexuality*, 60, 1475-1493.
- Oxman-Martinez, J. et al. (2012). Perceived Ethnic Discrimination and Social Exclusion: Newcomer Immigrant Children in Canada. *American Journal of Orthopsychiatry*, 82(3), 376-388.

- Poirier, F., Condat, A., Laufer, L., Rosenblum, O. et Cohen, D. (2019). Non-binarité et transidentités à l'adolescence : une revue de la littérature. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 67(5-6), 268-285.
- Rachédi, L. (2008). Le phénomène migratoire : politiques et diversité. [Chapitre de livre]. Dans G. Legault et L. Rachédi (dir). *L'intervention interculturelle* (p. 8-42). Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Radio-Canada (2017, 18 août). La Ville de Montréal et le SPVM s'excusent auprès de la communauté LGBTQ+. *Radio-Canada*, en ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1051150/denis-coderre-spvm-philippe-pichet-excuses-communaute-lgbtq-fierte-montreal>
- Radkiewicz, P. (2003). The national values as a concept helpful in explaining the development of nationalistic attitudes and xenophobia. *Polish Psychological Bulletin*, 34, 5-13.
- Razack, S. (2008). *Casting Out: The Eviction of Muslims from Western Law and Politics*, Toronto : University of Toronto Press.
- Reynolds, V. et Vine, I. (1987). *The socio-biology of ethnocentrism: Evolutionary dimensions of xenophobia, discrimination, racism, and nationalism*, Londres : Croom Helm.
- Richards, C., Bouman, W. P. , Seal, L. Barker, M. J., Nieder, T. O. et T'Sjoen, G. (2016). Non-binary or genderqueer genders. *International review of psychiatry*, 28(1), 95-102.
- Richards, C., Bouman, W. P. et Barker, M.-J. (2017). *Genderqueer and Non-Binary Genders*, Londres : Palgrave Macmillan
- Rivers, B. et Swank, J. M. (2017). LGBT Ally Training and Counselor Competency : A Mixed-Methods Study. *Journal of LGBT Issues in Counseling*, 11(1), 18-35.
- Robinson, M. (2017). Two-Spirit and Bisexual People: Different Umbrella, Same Rain. *Journal of Bisexuality*, 17(1), 7-29.



- Rogers, M. (2017). Transphobic 'Honour'-Based Abuse: A Conceptual Tool. *Sociology*, 51(2), 225-240.
- Singer, T. B. (2014). Umbrella. *TSQ : Transgender Studies Quarterly*, 1(1-2) : 259-261.
- Smette, I., Stefansen, K. et Mossige, S. (2009). Responsible victims? Young people's understandings of agency and responsibility in sexual situations involving underage girls. *Young : Nordic Journal of Youth Research*, 17(4), 351-373.
- St-Hilaire, C. (1999). Le paradoxe de l'identité et le devenir-queer du sujet : de nouveaux enjeux pour la sociologie des rapports sociaux du sexe. *Recherches sociologiques*, (3), 23-42.
- Stanley, E. A. (2014). Gender Self-Determination. *TSQ : Transgender Studies Quarterly*, 1(1-2) : 38-42.
- Stryker, S. (2014). Biopolitics. *TSQ : Transgender Studies Quarterly*, 1(1-2) : 38-42.
- Taboada-Leonetti, I. (1990). Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue. [Chapitre de livre]. Dans Camilleri et al., *Stratégies identitaires* (1ère éd.) (p. 43-83). Paris : Presses universitaires de France.
- Yee, J.Y. et Dumbrill, G.C. (2003). Whiteout: Looking for Race in Canadian Social Work Practice. [Chapitre de livre] Dans A. Al-Krenawi, et J.R. Graham (dir.), *Multicultural social Work in Canada: Working with Diverse Ethno-racial Communities* (p. 98-121), Oxford : Oxford University Press.
- Université de Sherbrooke (s.d.). Adoption d'une nouvelle loi fédérale sur l'immigration. *Bilan du siècle : Site encyclopédique sur l'histoire du Québec depuis 1900*. En ligne : <<http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/20241.html>>.
- Vallerand, O., Charbonneau, A., Lavoie, K. et Houzeau, M. (2016). Vingt ans d'intervention de démystification de l'homosexualité et de la bisexualité dans les écoles : Transfor-

mations des publics, transformations des approches. *Nouvelles pratiques sociales*, 28(1), 276-287.

van Eeden-Moorefield, B., Martell, C. R., Williams, M. et Preston, M. (2011). Same-Sex Relationships and Dissolution: The Connection Between Heteronormativity and Homonormativity. *Family Relations*, 60(5) : 562-571.

Vidal-Ortiz, S. (2014). Whiteness. *TSQ : Transgender Studies Quarterly*, 1(1-2) : 264-266.

Vineberg, R. (2011). Continuity in Canadian Immigration Policy 1947 to Present : Taking a Fresh Look at Mackenzie King's 1947 Immigration Policy Statement. *International Migration & Integration*, 12, 199-216.

Wieviorka, M. (1991). *L'espace du racisme*, Paris : Seuil.

Williams, C. (2014). Transgender. *TSQ : Transgender Studies Quarterly*, 1(1-2) : 232-234.

Woodruffe, A. E. (2008). Creative tensions that teach: exploring the paradox of identity at the intersections of ethnicity, "race", and sexuality among people of colour. [Chapitre de livre]. Dans S. Brotman et J. J. Lévy (dir.), *Intersections : cultures, sexualités et genres* (p. 53-89), Québec : Presses de l'Université du Québec.

Worthington, R. L., Dillon, F. R. et Becker-Schutte, A. M. (2005). Development, reliability, and Validity of the Lesbian, Gay, and Bisexual Knowledge and Attitudes Scale for Heterosexuals (LGB-KASH). *Journal of Counseling Psychology*, 52(1) : 104-118.

Yakushko, O. (2009). Xenophobia : Understanding the roots and Consequences of Negative Attitudes Toward Immigrants. *The Counseling Psychologist*, 37(1), 36-66.

Zaman, H. (2010). Racialization and Marginalization of Immigrants: A New Wave of Xenophobia in Canada. *Labour/Le Travail*, 66, 163-182. WWW

*Pour nous joindre*

**IRiPi**

Institut de recherche sur l'intégration  
professionnelle des immigrants

 Collège de Maisonneuve

6220, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1N 1C1

514 255-4444, poste 6213  
[iripi@cmaisonneuve.qc.ca](mailto:iripi@cmaisonneuve.qc.ca)

**[iripi.ca](http://iripi.ca)**

Québec 

